



HAL
open science

Travaux des doctorants du CRISCO 2009-2010

Lise Hamelin

► **To cite this version:**

Lise Hamelin. Travaux des doctorants du CRISCO 2009-2010. Cahiers du CRISCO (Univ. Caen), 30, pp.1-68, 2010. hal-01816068

HAL Id: hal-01816068

<https://hal.science/hal-01816068>

Submitted on 14 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Cahier du CRISCO
n°30

Mai 2010



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur la Signification
en COntexte
E. A. 4255

Coordonné par
Lise Hamelin

TRAVAUX DES DOCTORANTS DU CRISCO

2009-2010

CRISCO

Université de Caen (Bât. Sciences Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
Courriel direction : franck.neveu@unicaen.fr
Courriel secrétariat : liliane.docquiert@unicaen.fr

Le *Centre de Recherches Interlangues sur la Signification en Contexte* (CRISCO) contribue au débat linguistique à l'aide de trois outils éditoriaux :

I

Syntaxe & Sémantique

Revue de linguistique créée en 2000 aux Presses Universitaires de Caen

Responsables de la revue : J. FRANÇOIS & N. LE QUERLER

Comité de rédaction : E. DELENTE, J. FRANÇOIS, E. GILBERT, C. GUIMIER, I. HAIK, M. KRAUSE, D. LEGALLOIS, V. LENEPVEU, N. LE QUERLER, F. NEVEU, R. RENAULT.

Comité scientifique : P. BLUMENTHAL (Cologne), A. BORILLO (Toulouse-le-Mirail, Toulouse II), M. CHAROLLES (Sorbonne Nouvelle, Paris III), B. COMBETTES (Nancy II), J.P. DESCLES (Paris-Sorbonne, Paris IV), D. GEERAERTS (Louvain), B.N. GRUNIG (Paris VIII, Vincennes – Saint-Denis), P. HIRSCHBUHLER (Ottawa), G. KLEIBER (Sciences Humaines, Strasbourg II), P. KOCH (Tübingen), B. LAMIROY (Louvain), A. LEMARECHAL (Paris-Sorbonne, Paris IV), R. MARTIN (Paris-Sorbonne, Paris IV), S. MEJRI (Villetaneuse, Paris XIII), C. VET (Groningen), B. VICTORRI (CNRS, Paris).

n°1	<i>Connecteurs et marqueurs de connexions</i> , sous la direction de Claude GUIMIER (mars 2000)
n°2	<i>Sémantique du lexique verbal</i> , sous la direction de Françoise CORDIER, Jacques FRANÇOIS et Bernard VICTORRI (avril 2001)
n°3	<i>Les grammaires du français et les “mots outils”</i> , sous la direction de Gudrun LEDEGEN et Nathalie ROSSI (mars 2002)
n°4	<i>La valence vue d'Allemagne</i> , sous la direction de Peter BLUMENTHAL et Peter KOCH (mars 2003)
n°5	<i>Polysémie et polylexicalité</i> , sous la direction de Salah MEJRI (avril 2004)
n°6	<i>Aux marges de la prédication</i> , sous la direction de Irmtraud BEHR, Jacques FRANÇOIS, Anne LACHERET-DUJOUR & Florence LEFEUVRE (décembre 2005)
n°7	<i>La terminologie linguistique – Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels</i> , sous la direction de Franck NEVEU (mars 2007)
n°8	<i>Éléments de relation : de la phrase au texte</i> , sous la direction de Claude GUIMIER (décembre 2007)
n°9	<i>Texte, documents numériques, corpus. Pour une science des textes instrumentée</i> , sous la direction de Mathieu VALETTE (décembre 2008)
n°10	<i>Rhénania : dimensions syntaxiques et sémantiques</i> , sous la direction de Jean-Christophe Pellat et Hélène Vassiliadou (2009)

II

Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique

collection de linguistique créée en 2002 aux Presses Universitaires de Caen

<i>Traits d'union</i> , sous la direction de Nicole LE QUERLER & Georges KLEIBER [Actes des <i>Journées de Linguistique Rhénane</i> de novembre 2000, organisées par SCOLIA et le CERLICO] (mai 2002)
<i>L'adjectif en français et à travers les langues</i> , sous la direction de Jacques FRANÇOIS [Actes du colloque de Caen, 28-30 juin 2001] (janvier 2005)
<i>Composition syntaxique et figement lexical</i> , sous la direction de Jacques FRANÇOIS & Salah MEJRI [Actes de l'atelier franco-tunisien de Caen, septembre 2002] (printemps 2006)
<i>Autour de la préposition</i> , sous la direction de Jacques François, Éric Gilbert, Claude Guimier et Maxi Krause, (décembre 2009)

SOMMAIRE

Avant-propos	2
<i>Lise Hamelin</i>	
Quand le verbe <i>have</i> prend un sujet profond	3
<i>Charlotte Bailleul</i>	
Polysemous color terms in French, English and Japanese: conceptualization and general cognitive faculties	17
<i>Mayu Shintani</i>	
<i>Across</i> et <i>through</i> : proposition de représentations métalinguistiques	39
<i>Julie Barthélemy</i>	
Étude contrastive des erreurs dues aux interférences entre l'arabe (langue maternelle) et le français (langue étrangère) chez les apprenants égyptiens	54
<i>Samah Gafar</i>	

AVANT PROPOS

2009-2010 a vu la reconduction du séminaire des doctorants du CRISCO, mis en place en 2008-2009. Cette année encore, les débats ont été riches et les thèmes variés.

Ainsi Charlotte Bailleul aborde-t-elle, dans la perspective de la grammaire générative, l'analyse du verbe *have* en anglais et le statut de son sujet.

Mayu Shintani, dans le cadre de la grammaire cognitive, s'intéresse au traitement sémantique des vocabulaires de la couleur en français, en anglais, et en japonais.

De son côté, Julie Barthélemy s'attelle à la représentation des prépositions de l'anglais *across* et *through* dans un formalisme culiolien.

Enfin, Samah Gaafar, dans un travail à mi-chemin entre grammaire comparée et didactique du français, envisage le problème des erreurs dues aux inférences entre l'arabe et le français chez les apprenants égyptiens.

Les articles de ce recueil constituent la suite logique des présentations des différentes intervenantes, enrichis par les échanges animés qui ont suivi leurs exposés.

Je tiens à remercier les quatre contributrices, qui ont donné vie à ce séminaire pour cette seconde édition.

Je remercie également le CRISCO d'avoir permis l'organisation des différentes séances et la publication de ce cahier.

Lise Hamelin

Quand le verbe *have* prend un sujet profond

Résumé : Il est généralement admis en grammaire générative que le verbe *have* est un verbe support. Il découle de cette analyse que *have* est le plus souvent compris comme étant lexicalement vide et se construisant avec un sujet dérivé. Nous tâcherons de mettre en évidence que certains emplois de *have* n'entrent pas dans le cadre de cette analyse, sans pour autant rejeter cette dernière. Plus précisément, nous proposerons qu'il existe deux types d'emplois de *have* : les emplois de *have* avec un sujet dérivé, et ceux avec un sujet profond. Nous nous intéresserons ici uniquement aux emplois de *have* avec un sujet profond et nous tâcherons de délimiter ces emplois à l'aide de critères syntaxiques et sémantiques.

Abstract: It is generally accepted that the verb *have* is a support verb. *Have* is thus often analyzed as a verb without lexical content and construed with a derived subject. We will endeavour to highlight the fact that some uses of the verb *have* cannot satisfy this analysis, without rejecting the latter. More precisely, we will propose that *have* can follow two distinct syntactic behaviours: in some uses it takes a derived subject, while in the others it takes a deep subject. In this paper, we will focus only on some uses of *have* with a deep subject, and we will try to delimitate these uses thanks to syntactic and semantic criteria.

Introduction

Le verbe *have* a longtemps suscité l'intérêt du fait de la grande diversité de ses emplois en ce qu'il peut être employé dans des énoncés ayant des sens très variés, et du fait qu'il puisse avoir des emplois d'auxiliaire. De ce fait, le verbe *have* a souvent été analysé comme un verbe sémantiquement vide, un verbe support. Cette interprétation est ainsi à l'origine de l'analyse du verbe *have* comme un verbe à sujet dérivé, analyse généralement acceptée. En opposition à cette analyse, nous proposons de présenter, dans le cadre de la grammaire générative, notre hypothèse selon laquelle le verbe *have* peut, dans certains emplois, prendre un sujet profond. La distinction entre sujet profond et sujet dérivé est propre à la grammaire générative. Cette distinction correspond à deux niveaux d'analyse : la structure de surface et la structure profonde. La structure de surface est le niveau observable dans les énoncés car il donne lieu tel quel au niveau phonologique, alors que la structure profonde est un niveau antérieur à la structure de surface : la structure profonde est un « niveau d'interface entre le lexique et les structures syntaxiques du langage » (Pollock, 1997).

Il s'agit de postuler les dérivations syntaxiques qui ont lieu lors de la genèse des énoncés, donc une structure sous-jacente qu'on ne peut déduire que lors de la manipulation des énoncés ou par des observations syntaxiques à partir desquelles on postule des dérivations syntaxiques sous-jacentes. Le fait de poser l'hypothèse que le verbe *have* puisse avoir un sujet dérivé dans certains emplois ou un sujet profond dans

d'autres emplois signifie donc que, selon les emplois, le sujet de *have* est généré en position de sujet en structure profonde, ou bien dans une position autre et plus basse que celle de sujet profond.

D'après la tradition grammaticale en grammaire générative, des auteurs tels que Guéron (1995) ou Freeze (1992) établissent que le verbe *have* prend toujours un sujet dérivé, nous rappellerons les arguments avancés dans ce sens. Nous présenterons ensuite les constructions en *have* qui, d'après nous, prennent un sujet profond. Nous établirons alors les critères qui nous permettent d'aboutir à cette conclusion. Pour cela, nous nous intéresserons au phénomène de montée du verbe, à l'assignation d'un rôle thématique au sujet de *have*, et enfin à la nature du constituant post-verbal.

1. Tradition grammaticale

Dans la tradition grammaticale en grammaire générative, le verbe *have* est généralement analysé comme un verbe support, ce qui signifie qu'il n'apporte pas de contenu lexical à la phrase. Le verbe *have* permet de mettre en relation son sujet et son complément. La description de cette relation peut varier selon les analyses. Ainsi Guéron (1995) propose que le verbe *have* incorpore une préposition AT, Freeze (1992) propose que le sujet de *have* est locatif. Ces différentes analyses ont ceci de commun qu'elles établissent toutes que le verbe *have* établit un « lien », une relation, de type locatif entre son sujet de surface et son complément de surface. Cette relation correspond à l'analyse des verbes *have* et *avoir* comme des « être à » inversés selon les termes de Benvéniste (1966). Le verbe *have* fonctionne alors comme un verbe support sans sujet profond. La relation entre le sujet de surface de *have* et le complément de surface de *have* est exprimée en syntaxe par une PR (proposition réduite ou Small Clause, c'est-à-dire une relation prédicative non verbale) en structure profonde. Ainsi, on représente la structure de surface de l'énoncé (1) dans la figure 1, et sa structure profonde dans la figure 2 :

- (1) He has blue eyes.
- (2) She has a red car.
- (3) I have two sisters.

Figure 1 :

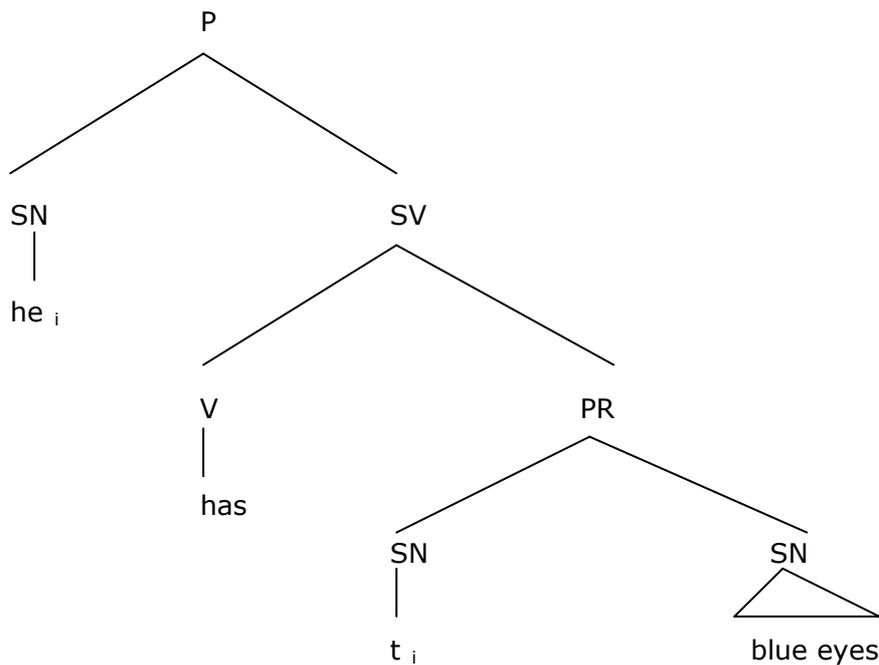
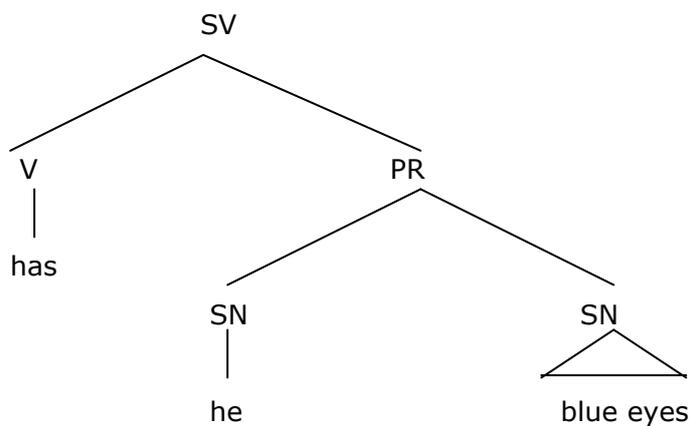


Figure 2 :



Pour notre part, nous ne rejetons pas cette analyse dans sa totalité. Nous proposons qu'elle ne s'applique pas à tous les emplois du verbe *have*, mais uniquement aux emplois du verbe *have* dans des énoncés exprimant une qualité (énoncé (1)), une relation de possession (énoncé (2)) ou une relation de parenté (énoncé (3)).

2. Les constructions en *have* à sujet profond

Nous proposons donc que, si certains emplois de *have* prennent bien un sujet dérivé, d'autres néanmoins prennent un sujet profond, et c'est ce que nous tâcherons de montrer dans ces pages. Nous ne donnerons pas ici une liste exhaustive des constructions en *have* qui prennent un sujet profond. Nous aborderons plus précisément trois de ces constructions : la construction en *have* à sujet Détrimentaire (énoncé (4)), la construction causative (énoncé (5)) et la construction locative (énoncé (6)).

- (4) a. She had her car stolen.
- b. They had their children kidnapped.
- c. She had her arm broken during the accident.
- (5) a. She had her husband repair their car.
- b. She had her niece tidy up her room.
- c. He had the pupils learn a poem.
- (6) a. The table has a lamp on it.
- b. The shelf has books on it.
- c. My cupboard has tins of baked beans in it.

Il nous paraît important à ce stade de distinguer les énoncés (1) à (3) qui prennent un sujet dérivé, des énoncés (4) à (6) qui prennent, selon nous, un sujet profond. Pour cela, la distinction proposée par Guéron (1995) entre phrases situationnelles (« situational sentences ») et phrases prédicationnelles (« predicational sentences ») semble particulièrement appropriée. Guéron définit les phrases prédicationnelles comme des phrases dans lesquelles le sujet ne reçoit pas de rôle thématique et qui ne contiennent pas de sens de durée. Parmi les phrases prédicationnelles, on trouve notamment ce que Guéron (1995) appelle les énoncés existentiels et les « personal predications » qui nomment une propriété (« individual level predicates »). Elle définit les phrases situationnelles comme des phrases dans lesquelles le sujet reçoit un rôle thématique du fait qu'il dénote un participant dans une situation associée avec un rôle **e** (événement¹). Dans ce cas, la phrase renvoie à une situation qui est située dans le temps. Pour ce qui concerne les énoncés en *have*, il apparaît que les énoncés (1) à (3) (qui expriment une qualité, une relation de possession et une relation de parenté respectivement) entrent dans la classe des phrases prédicationnelles. En effet, il semble qu'elles ne puissent pas exprimer une relation transitoire, mais sont interprétées comme exprimant une propriété. Nous faisons apparaître l'absence de sens de durée dans les énoncés (7) à (9) par la présence d'une marque de temps impliquant de la non permanence, ce qui rend les énoncés inacceptables :

- (7) *She has red eyes, she must have been crying.
- (8) ?She has a car today.
- (9) *She has two sisters, but she may have only one next year.

L'énoncé (7) est inacceptable du fait de la proposition *she must have been crying*. Sans cette proposition, l'énoncé serait interprété comme dénotant une propriété permanente, une qualité du référent du sujet de *have*. Dans ce cas, la description de ce référent serait comprise comme exprimant que la couleur des yeux (qui est comprise comme une qualité) peut être dite *red*. L'énoncé (8) est différent. Il est acceptable. Néanmoins il perd le sens de l'énoncé (2) : il n'exprime plus une relation de possession, mais il exprime que le référent de *she* a à sa disposition un objet qui satisfait à la description *a car*, sans que ces deux référents n'entrent dans une relation de possession. Il semble donc difficile d'exprimer une relation de possession transitoire dans un énoncé en *have*. Enfin concernant l'énoncé (9), le jugement d'inacceptabilité provient du fait que la relation de parenté est admise comme étant une relation permanente.

A l'inverse, les énoncés (4) à (6) (qui expriment une relation détrimentaire, une relation causative et une relation locative respectivement) entrent dans la classe des phrases situationnelles. En effet, le test proposé par Jackendoff (1985) permet déjà de mettre en évidence que les énoncés en *have* à sujet Détrimentaire et les énoncés en *have* à sens

¹ Par événement, on entend ici tout état ou événement qui a une durée.

causatif dénotent des événements (ce test permet de distinguer les événements des états). Le test de Jackendoff consiste à faire précéder les énoncés de *What happened was that*. Ainsi, si l'énoncé reste acceptable alors on peut conclure que la proposition en *have* nomme un événement. De cette façon, pour les énoncés que nous avons mentionnés, on obtient les énoncés suivants :

- (10) a. What happened was that she had her car stolen.
b. What happened was that they had their children kidnapped.
c. What happened was that she had her arm broken during the accident.
- (11) a. What happened was that she had her husband repair their car.
b. What happened was that she had her niece tidy up her room.
c. What happened was that he had the pupils learn a poem.
- (12) a. ??What happened was that the table had a lamp on it.
b. ??What happened was that the table had a scratch on it.
c. ??What happened was that she had a hat on.

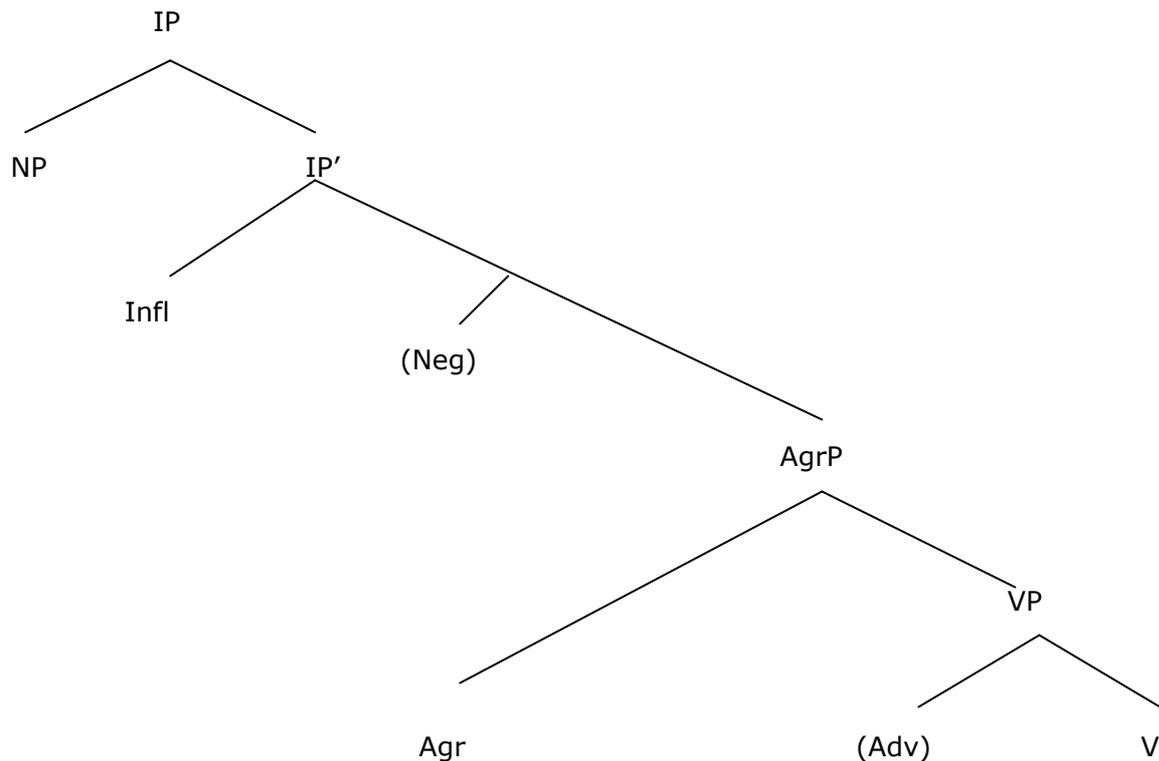
Puisqu'il est possible de faire précéder les énoncés (4) et (5) de *what happened was that*, on peut conclure que ces énoncés expriment bien un événement. Il n'en est pas de même dans le cas de l'énoncé (6) pour lequel le test de Jackendoff montre que cet énoncé nomme un état, et non un événement. La construction locative paraît donc se distinguer pour le moment des deux autres constructions qui nous intéressent, mais il sera montré par la suite que la construction locative obéit en fait aux mêmes critères que les deux autres constructions.

Il ressort donc pour le moment que deux des trois constructions qui nous intéressent (la construction à sujet détrimentaire et la construction causative) ont en commun de nommer un événement. La construction locative semble se distinguer sur ce point et nommer un état. Mais nous verrons que c'est le seul point sur lequel les trois constructions diffèrent les unes des autres.

3. Non montée du verbe

Intéressons-nous à présent aux différents critères partagés par les trois constructions en *have* dont nous avons proposé qu'elles prennent un sujet profond. Tout d'abord, penchons-nous sur le phénomène de montée du verbe dans INFL. INFL est un nœud fonctionnel qui précède la négation et l'adverbe. Si nous suivons Pollock (1989), alors le phénomène de montée du verbe montre que le sujet de *have* est un sujet profond dans les trois constructions que nous avons mentionnées. De plus, nous allons montrer que le verbe *have* ne monte pas dans les constructions qui nous intéressent, ce qui nous permettra de mettre en évidence que le sujet de *have* reçoit un rôle thématique.

Figure 3 :



Nous basons notre hypothèse et cette représentation sur l'analyse de Pollock (1989). D'après Pollock (1989), en anglais, les verbes montent dans INFL s'ils sont auxiliaires. Ainsi, en anglais, seuls les verbes *be* et *have* peuvent monter dans INFL. Néanmoins, comme le montre Pollock, la montée de *have* n'est pas systématique, contrairement à celle de *be*. Ainsi, d'après Pollock (1989), le verbe *have* monte uniquement dans les emplois exprimant une qualité, une relation de possession, et, pour notre part, nous ajouterons qu'il monte également dans les emplois exprimant une relation de parenté. Dans tous ses autres emplois, le verbe *have* se comporte comme les autres verbes anglais : il ne monte pas. Il est nécessaire à ce stade de présenter les indices qui montrent si un verbe monte. D'après Pollock, la montée du verbe s'effectue en deux temps : le verbe monte tout d'abord dans le nœud AGR (Agreement)², et ensuite il monte de AGR en INFL. Pollock précise que le verbe est alors attiré en INFL. Cependant, il établit que le nœud AGR n'est pas assez riche morphologiquement pour attirer les rôles thématiques. Ainsi, seuls les verbes qui n'assignent pas de rôle thématique peuvent monter dans INFL. De cette façon, les auxiliaires montent dans INFL, mais pas les verbes lexicaux, selon les propos de Pollock.

A présent, intéressons-nous aux faits, afin de montrer si le verbe *have* monte ou non dans les trois constructions qui nous intéressent. Nous avons évoqué le fait que le nœud INFL est supérieur à la négation et l'adverbe. Ce fait peut s'observer en structure de surface : si le verbe monte, alors il précède la négation ou l'adverbe en structure de surface ; et à l'inverse, si le verbe ne monte pas, alors il est précédé de la négation ou de l'adverbe en structure de surface³.

² Le nœud AGR est le nœud représentant l'accord.

³ En anglais, les verbes lexicaux ne montent pas, et pour cela, la négation et l'adverbe doivent précéder le verbe, comme nous pouvons l'observer dans le cas du verbe *own* :

*He owns not a house.

He doesn't own a house.

*He owned never a house.

He never owned a house.

- (13) a. *She hadn't her car stolen.
 b. ?She didn't have her car stolen.
 c. *She had never her car stolen.
 d. She never had her car stolen.
- (14) a. *She hadn't her husband repair their car.
 b. ?She didn't have her husband repair their car.
 c. *She had never her husband repair their car.
 d. She never had her husband repair their car.
- (15) a. *The table hasn't a lamp on it.
 b. The table doesn't have a lamp on it.
 c. *The table has often a lamp on it.
 d. The table often has a lamp on it.

D'après les énoncés (13) à (15), on observe que, dans les constructions en *have* exprimant une relation détrimentaire, une relation causative ou une relation locative, le verbe *have* ne monte pas dans INFL, puisqu'il ne peut pas précéder la négation et l'adverbe, comme le montre l'inacceptabilité des énoncés (13a et c), (14a et c), et (15a et c) dans lesquels nous avons placé la négation ou l'adverbe après le verbe. Donc dans ces constructions, le verbe *have* se comporte comme ce que Pollock nomme les verbes lexicaux (les verbes qui assignent un rôle thématique au sujet) : il ne monte pas dans INFL.

4. Rôles thématiques

4.1 Introduction

Puisque nous avons évoqué l'assignation de rôles thématiques, nous allons développer ce point. Mais avant toute chose, nous ouvrons une parenthèse dans laquelle nous nous pencherons sur la nature de l'ensemble post-verbal, et nous montrerons que ce dernier est une proposition réduite (« Small Clause »). Il paraît nécessaire d'évoquer cet aspect puisque la présence de cette proposition réduite joue un rôle dans la question de l'assignation d'un rôle thématique au sujet. Une proposition réduite est une relation prédicative non verbale, elle est donc constituée d'un sujet et d'un prédicat qui peut être un SN, un SP, un SAdj ou encore d'une proposition à temps non fini. Puisque nous proposons que dans les constructions qui nous intéressent l'ensemble post-verbal est une proposition réduite, nous devons rappeler les critères qui permettent d'identifier une proposition réduite. En anglais, on peut distinguer une proposition réduite à prédicat adjectival d'un SN par l'ordre linéaire. Ainsi, alors que dans un SN l'adjectif épithète précède le nom, dans une proposition réduite il suit le nom.

Dans les constructions à sujet détrimentaire (énoncés (4a,b,c), repris ci-dessous en (16a,b,c)) et causatives (énoncés (5a,b,c), repris ci-dessous en (17a,b,c)), comme le constituant post-verbal est constitué d'une proposition à temps non fini, on peut donc penser que cet ensemble post-verbal est une proposition réduite. Dans le cas de la construction locative (énoncés (6a,b,c), repris ci-dessous en (18a,b,c)), puisque le second élément post-verbal est un SP, il nous faut recourir à un autre critère que la nature de l'élément post-verbal et l'ordre linéaire pour établir que l'ensemble post-verbal est bien une proposition réduite.

- (16) a. She had [_{PR} her car stolen].
 b. They had [_{PR} their children kidnapped].
 c. She had [_{PR} her arm broken during the accident].
- (17) a. She had [_{PR} her husband repair their car].
 b. She had [_{PR} her niece tidy up her room].
 c. He had [_{PR} the pupils learn a poem].
- (18) a. The table has [_{PR} a lamp on it].
 b. The table has [_{PR} a scratch on it].
 c. The shelf has [_{PR} books on it].

Afin de déterminer si, dans les énoncés (18a,b,c), l'ensemble post-verbal est une proposition réduite, nous allons nous intéresser à d'autres critères de la proposition réduite. Une particularité des propositions réduites est le fait que leur prédicat prédique quelque chose de son sujet, mais ne restreint pas la référence de ce dernier. Ainsi, dans l'énoncé (18a) (*The table has a lamp on it*), le sujet de la proposition réduite (*a lamp*) ne voit pas sa référence restreinte par le prédicat de la proposition réduite (*on it*)⁴. Il en est de même en (18b et c). Afin de mieux illustrer notre propos, observons les énoncés (19a et b) ci-dessous. Dans ces énoncés, l'ensemble entre crochet ne peut pas être une proposition réduite, car la référence de *lamp* est restreinte :

- (19) a. This is [a **bedside** lamp].
 b. This is [a lamp **powered by oil**].

En (19a), l'ensemble entre crochets est un SN, comme l'indique l'ordre des mots. L'adjectif *bedside* restreint la référence de *lamp* : il ne s'agit pas de n'importe quelle lampe, mais d'un type particulier de lampe, une lampe de chevet. Il en est de même en (19b) : le SN *a lamp powered by oil* ne réfère pas à n'importe quel objet de la classe désignée par le mot *lamp*, mais à un type particulier de lampe, les lampes qui fonctionnent au pétrole. Dans ces deux énoncés les ensembles entre crochets ne sont pas des propositions réduites car l'adjectif ou le participe passé restreint la référence de *lamp*.

Nous pouvons donc en conclure que dans ces trois constructions (détrimentaire, causative et locative), l'ensemble post-verbal est une proposition réduite.

4.2 La construction détrimentaire

Rappelons que nous nous sommes intéressée à la présence d'une proposition réduite dans le but de mettre en évidence le fait que *have* assigne un rôle thématique à son sujet. En effet, dans une proposition réduite le sujet reçoit un rôle thématique assigné par le prédicat. De plus, un autre fait qui montre qu'il y a assignation de rôle thématique au sujet est que les trois constructions correspondent à des phrases situationnelles, ce qui, d'après Guéron (1995), implique que le sujet reçoive un rôle thématique. Il est donc établi, selon nous, que le sujet dans chacune de ces constructions reçoit un rôle thématique. De cette façon, dans la construction à sujet détrimentaire (*She had her car stolen / She had her arm broken during the accident*) le sujet de *have* reçoit d'après nous le rôle thématique de Détrimentaire.

⁴ Le référent de *a lamp* n'est pas interprété différemment en fonction de la présence ou de l'absence de *on it* qui est le prédicat de la proposition réduite.

Ouvrons ici une parenthèse pour justifier le choix que nous avons fait de parler de rôle thématique de Détrimentaire, et non de rôle thématique de Patient, qui est plus communément choisi pour décrire ce type de construction (par Ritter & Rosen 1997, notamment). En effet, bien que le rôle thématique de Patient soit approprié ici, nous pensons que parler de rôle Détrimentaire rend mieux compte des contraintes sémantiques qui pèsent sur la construction. Le rôle thématique de Patient est assigné à tout argument qui est affecté par un événement sans être modifié (Gruber, 1976). C'est bien le cas dans les énoncés qui nous intéressent, mais nous pouvons ajouter que le sujet de *have* subit systématiquement une perte, comme nous allons le voir, et c'est cette perte qui nous pousse à parler de sens détrimentaire.

Ainsi, dans l'énoncé (4a) (*She had her car stolen*) le référent du sujet de *have* perd la possession de sa voiture, dans l'énoncé (4b) (*She had her children kidnapped*), le référent du sujet de *have* perd la relation avec ses enfants, et dans l'énoncé (4c) (*She had her arm broken during the accident*) le référent du sujet de *have* perd, momentanément, l'usage de son bras. Cette notion de perte peut être explicitée comme la destruction de la relation qui existait entre le référent du sujet de *have* et le référent du sujet de la proposition réduite. Ainsi, en (4a), la relation de possession entre le référent de *she* et le référent de *car* est perdue, détruite. En (4b), c'est la relation de parenté qui est brisée : le référent de *she* est séparé du référent de *children*, une rupture s'effectue donc. Enfin, en (4c) la perte de l'usage d'un membre par le référent de *she* peut également être interprétée comme une rupture (même momentanée) de la relation partie-tout. La perte qui est exprimée dans ces énoncés est donc une perte (qui peut être momentanée ou permanente) de la relation établie entre le référent du sujet de *have* et le référent du sujet de la proposition réduite.

Plus précisément, nous ajouterons que cette notion de perte est essentielle, nécessaire. Ainsi, les énoncés de cette construction ne sont acceptables que si cette notion de perte est bien présente :

- (20)**She had her stomach painful.*
- (21)**She had her car scratched in an accident.*
- (22)**She had her trousers torn.*

Dans l'énoncé (20), le sujet est bien Patient (il subit l'événement sans être modifié). Mais la notion de perte est ici absente, ce qui explique selon nous l'inacceptabilité de cette phrase. En effet, le référent du sujet de *have* ne subit pas de perte : la relation partie-tout qui existe entre le référent du sujet de *have* et le référent du sujet de la proposition réduite reste inchangée, il n'y a pas de perte de l'usage de l'estomac. Il en est de même en (21) et (22) : le référent de *she* peut être affecté mentalement (l'événement nommé dans la proposition réduite peut peiner ou provoquer de la colère chez le référent du sujet de *have*) par l'événement nommé dans la proposition réduite, mais la relation d'appartenance entre le référent du sujet de *have* et le référent du sujet de la proposition réduite n'est pas affectée. Il nous est donc possible d'établir que la notion de perte (dans le sens de la destruction de la relation entre le référent du sujet de *have* et le référent du sujet de la proposition réduite) est nécessaire à l'acceptabilité des énoncés de la construction.

4.3 La construction causative

Dans la construction causative, le référent du sujet de *have* reçoit le rôle thématique de Cause : il est l'initiateur de l'événement mentionné dans la proposition réduite. On peut ainsi observer que dans les énoncés que nous avons mentionnés en (5a) (*She had her husband repair their car*), en (5b) (*She had her niece tidy up her room*) et en (5c) (*He*

had the pupils learn a poem), le référent du sujet de *have* est celui qui est à l'origine de l'événement nommé dans la proposition réduite (il impose au sujet de la proposition réduite de mener l'action nommée en position de prédicat de la proposition réduite). Dans ces trois énoncés, le référent du sujet de *have* est un animé humain, il peut donc donner un ordre. Néanmoins, on peut trouver des occurrences de cette construction avec un sujet inanimé :

(23) The music had Bill tapping his foot. (exemple emprunté à Belvin, 1993)

(24) The ice had the car sliding. (exemple emprunté à Belvin, 1993)

D'après Belvin, il est possible d'avoir une construction causative en *have* avec un sujet inanimé. Cependant, Belvin remarque que, dans un tel cas, le prédicat de la proposition réduite est un participe présent. Belvin propose que dans ces énoncés, le sujet de *have* est à l'origine de l'événement, il cause cet événement, mais l'action nommée dans la proposition réduite est menée sans intentionnalité⁵.

La construction causative exprime donc toujours un événement causé par un référent animé ou bien un élément de nature inanimée, et le sujet de *have* reçoit le rôle thématique de Cause.

4.4 La construction locative

Enfin, concernant la construction locative (*The table has a lamp on it*), nous proposons que le sujet de *have* reçoit le rôle thématique de Lieu. En effet, le référent du sujet de *have* sert de repère spatial quant à la localisation du sujet de la proposition réduite. Cependant, la construction locative en *have* ne permet pas l'expression de tout type de localisation spatiale, comme le montre l'inacceptabilité des énoncés (25) à (28) ci-dessous. Une contrainte est présente et elle porte sur ce que nous appellerons la « compatibilité » des fonctions du référent du sujet de *have* d'une part, et de celles du référent de la proposition réduite. Eclaircissons notre propos. Dans les énoncés (6a) (*The table has a lamp on it*) l'objet « table » a parmi ses fonctions celle de servir de support, elle sert donc à poser. L'objet « lamp » a parmi ses fonctions d'être posé (ou est destiné à être posé) sur une surface. Or, comme mentionné plus haut, l'objet « table » offre un support pourvu d'une surface plane qui sert à poser d'autres objets. Dans l'énoncé (6b) (*The shelf has books on it*), la fonction première de l'objet *shelf* est de servir de support pour poser des objets. L'objet *book* est fait de manière à (en partie dans le but de) pouvoir être rangé, posé sur un support. Il apparaît donc qu'il existe une compatibilité des fonctions entre le référent du sujet de *have* et le référent de la proposition réduite dans ces énoncés. Afin de montrer que cette observation est centrale et que la compatibilité des fonctions est un critère nécessaire dans la construction locative, il est essentiel de montrer que la construction n'est pas acceptable si ce critère n'est pas respecté. Ainsi, on peut observer dans les énoncés (25) à (28) ci-dessous, que si les fonctions des deux référents ne sont pas compatibles, alors la phrase n'est pas acceptable :

(25)*The table has a fork on it.

(26)*The armchair has a lamp on it.

(27)*The car has a bird on it.

(28)*The desk has a sheet of paper on it.

⁵ Il est à noter que les énoncés de la construction causative sont au prétérit. Il semble que l'événement doive nécessairement être accompli pour obtenir le sens de causation.

Dans l'énoncé (25), l'objet *fork* n'est pas fabriqué dans le but d'être posé, mais plutôt dans le but d'être tenu en main. Dans l'énoncé (26), l'objet *armchair* a pour fonction première de servir de siège, il est conçu dans ce but, alors que l'objet *lamp* a pour fonction première d'être posé sur un support, on conçoit d'ailleurs ce type d'objet en fonction du type de support qui va l'accueillir (une lampe murale ne sera pas fabriquée de la même façon qu'une lampe de chevet, par exemple). Dans l'énoncé (27), les oiseaux ont pour habitude de se poser sur des perchoirs tels que les branches d'un arbre. De plus, une voiture n'a pas pour but ou fonction de servir de perchoir. Dans l'énoncé (28), un bureau est destiné à servir de support pour travailler, les contraintes prises en compte pendant la fabrication de l'objet sont donc d'être confortable (à une bonne hauteur, par exemple), de contenir des rangements, d'être plat pour permettre la lecture et l'écriture. Une feuille de papier est conçue de façon à être le meilleur support d'écriture possible, on prendra donc en compte, pendant la fabrication, le grain du papier, la façon dont l'encre y tient, par exemple. Dans tous ces énoncés, les buts dans lesquels sont fabriqués chacun des deux objets ne sont pas compatibles, ils ne sont pas complémentaires, car le but dans lequel ils sont fabriqués ne permet pas de prévoir l'existence d'une relation de localisation entre les deux référents, la relation n'est pas attendue. Il s'agit donc, dans la construction locative, d'exprimer une relation attendue entre deux référents. Nous pensons que l'obligation de compatibilité entre les deux référents indique que le sens de la construction locative implique plus qu'une localisation spatiale entre deux référents : elle implique également une relation fonctionnelle entre les fonctions de deux référents : les deux objets sont fabriqués dans un but qui permet le contact entre eux. La relation exprimée dans la construction locative est donc attendue.

La construction locative, afin de pouvoir exprimer une relation de localisation entre deux référents, est soumise à la contrainte suivante : les fonctions ou le but dans lequel sont fabriqués les objets du type des référents mentionnés doivent être compatibles afin que la relation de localisation soit attendue. Le sujet de *have* reçoit donc le rôle thématique de Lieu : il est le lieu sur lequel ou dans lequel se trouve le référent du sujet de la proposition réduite.

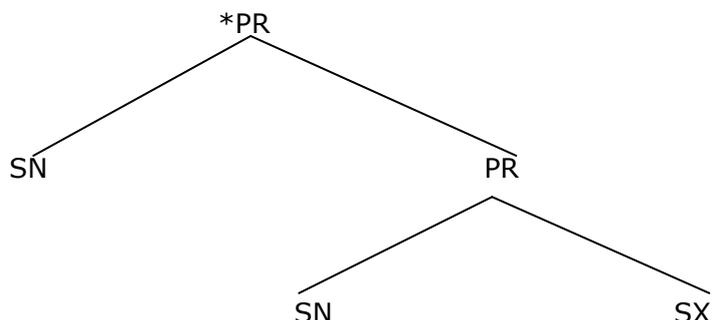
4.5 Conclusion

Dans les trois constructions qui nous intéressent, le sujet de *have* reçoit un rôle thématique. Ceci va à l'encontre de la plupart des théories sur *have* qui postulent que *have* est lexicalement vide, et que ses arguments ne peuvent donc pas recevoir de rôle thématique.

5. Le constituant post-verbal est une proposition réduite

Un autre fait indiquant que le sujet de *have* est un sujet profond dans les constructions qui nous intéressent, est la nature même du constituant post-verbal. A première vue, il est difficile de saisir en quoi la nature du constituant post-verbal indique que le sujet est profond ou dérivé. Mais les faits semblent montrer qu'il est impossible pour une proposition réduite d'être le prédicat d'une autre proposition réduite (PR), et c'est l'hypothèse que nous allons maintenant présenter et tenter de prouver. On peut représenter ce postulat par le schéma suivant :

Figure 4 :



Les faits qui semblent démontrer cette hypothèse sont le contraste entre l'acceptabilité des énoncés (29) à (31) et l'inacceptabilité des énoncés (32) à (34) ci-dessous :

- (29) a. I believe John intelligent.
- b. I believe John an intelligent student.
- (30) I had my beloved daughter kidnapped.
- (31) I have blue eyes.
- (32) *I believe John a student intelligent.
- (33) *I had my daughter my beloved child kidnapped.
- (34) *I have my eyes blue.

Les énoncés (29) à (31) sont des constructions à proposition réduite en position post-verbale. La proposition réduite est constituée d'un SN sujet (*John* en (29), *my beloved daughter* en (30) et *I* en (31)⁶). Le prédicat de la proposition réduite est adjectival (*intelligent* en (29a)), nominal (*an intelligent student* en (29b) et *blue eyes* en (31)) ou (à temps non fini) (*kidnapped* en (30)). Ces énoncés sont bien formés. Les énoncés en (32) à (34) présentent les mêmes constructions que les énoncés (29) à (31), mais dans lesquelles le prédicat de la proposition réduite est une proposition réduite. Ainsi, en (32), on observerait une première proposition réduite dont le sujet serait *John* et dont la prédicat serait la seconde proposition réduite *a student intelligent*. De même en (33) et (34) respectivement, l'ensemble verbal post-verbal est une proposition réduite constituée d'un sujet (*my daughter*, *I*⁷) et d'un prédicat qui est également une proposition réduite (*my beloved child kidnapped*, *my eyes blue*). On observe donc aisément qu'il semble impossible d'enchâsser une proposition réduite sous une proposition réduite, puisque les énoncés (32) à (34) sont tous inacceptables.

Néanmoins, un type d'énoncés peut nous laisser penser que notre hypothèse est fautive. En effet, on peut rencontrer des énoncés, nommant le plus souvent une attitude physique, qui semblent pourtant accepter une proposition réduite en position de prédicat d'une autre proposition réduite :

- (35) I pictured him (with) his head bent.
- (36) I can imagine him (with) his hands on his hips.

⁶ L'énoncé (31) fait partie des constructions (ici la construction exprimant une propriété) en *have* qui prennent un sujet dérivé. Son sujet de surface est ainsi le sujet d'une proposition réduite enchâssée sous *have*.

⁷ L'énoncé (34) reprend la même construction que l'énoncé (31), il contient donc également un sujet dérivé sujet d'une proposition réduite enchâssée sous *have*.

A première vue, on pourrait penser que dans ces énoncés le complément du verbe est une proposition réduite prenant pour prédicat une autre proposition réduite. Dans ce cas, en (35), *him* serait le sujet de la PR1, et le prédicat de la PR1 serait *(with) his head bent*. Ce prédicat serait également une proposition réduite (PR2) dont le sujet serait *his head*, et le prédicat *bent*. Il en serait de même en (36) : PR1[*him* PR2[*(with) his hands on his hips*]].

Néanmoins, nous pensons que l'ensemble post-verbal dans les énoncés (35) et (36) n'est pas une proposition réduite composée d'un sujet et d'un prédicat qui serait une seconde proposition réduite. Dans ces deux énoncés, il est possible d'introduire la proposition réduite la plus enchâssée (PR2) par *with*. Ce fait indique que le syntagme post-verbal a une fonction adverbiale. Or, selon Cardinaletti et Guasti (1995), notamment, le prédicat d'une proposition réduite peut être nominal, prépositionnel, adjectival ou bien être une proposition à temps non fini. Il semble donc qu'une proposition réduite ne peut pas prendre un prédicat adverbial. Nous en concluons que dans les énoncés (35) et (36), l'ensemble post-verbal (*him (with) his head bent*, et *him (with) his hands on his hips*) n'est pas une proposition réduite avec une proposition réduite comme prédicat, mais un SN suivi d'un ensemble à fonction adverbiale.

Puisque nous avons montré qu'il est impossible qu'une proposition réduite ait pour prédicat une autre proposition réduite, alors le fait d'avoir une proposition réduite en position de complément de *have* serait la preuve que le sujet de *have* est un sujet profond. Nous allons ici nous servir de l'impossibilité d'enchâsser une proposition réduite en position de prédicat d'une autre proposition réduite pour montrer que, dans les constructions qui nous intéressent, le sujet de *have* est un sujet profond. En effet, si, dans une phrase comme (19) (*The music had Bill tapping his foot*), le sujet était dérivé d'une position de sujet de la proposition réduite sous *have*, alors cette proposition réduite elle-même aurait pour prédicat une proposition réduite :

Figure 5 :

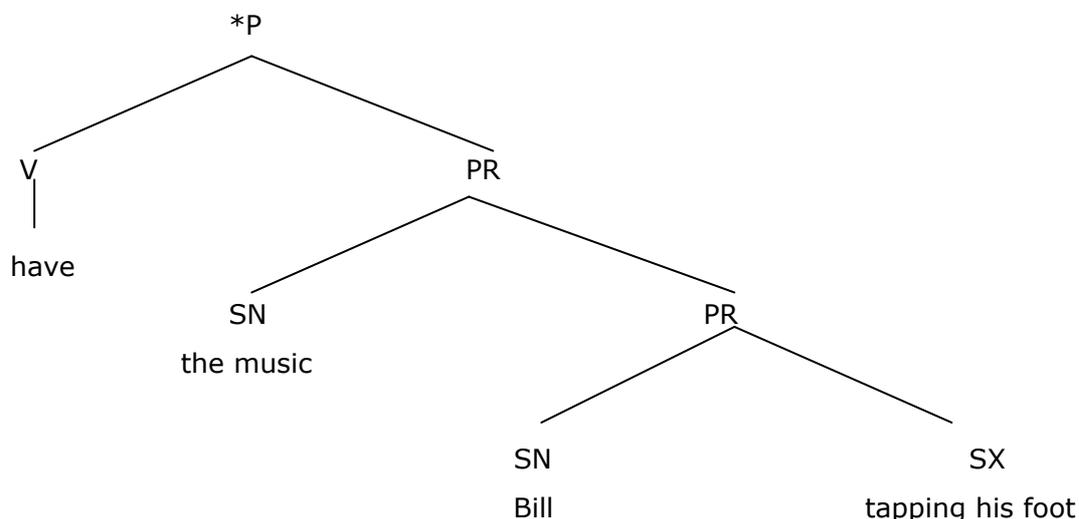
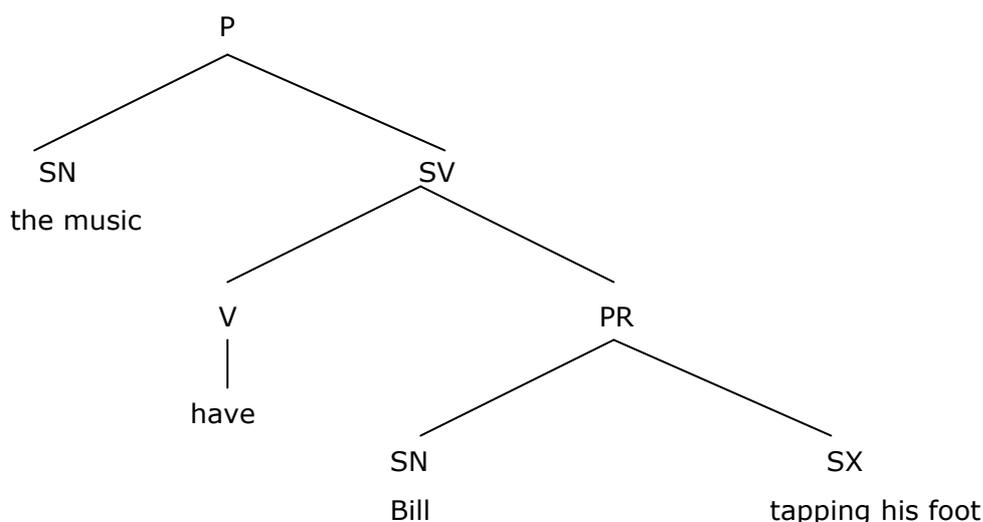


Figure 6 :



La figure 5 représente la structure en *have* inacceptable : le sujet de *have* est un sujet dérivé, il est le sujet d'une proposition réduite qui a pour prédicat une autre proposition réduite. La figure 6, à l'inverse, représente la structure des énoncés en *have* qui nous intéressent ici : les constructions en *have* qui prennent une proposition réduite en position de complément de *have*. Le sujet de *have* doit alors être un sujet profond.

L'impossibilité d'enchâsser une proposition réduite sous une proposition réduite nous mène donc à conclure que la présence d'une proposition réduite en position de complément de *have* montre que le sujet de *have* et le complément de *have* ne forment pas une proposition réduite en structure profonde, et par conséquent que le sujet de *have* est un sujet profond. Donc tout énoncé en *have* avec une proposition réduite en position de complément de *have* prend un sujet profond.

Conclusion

Il apparaît donc que dans certains emplois, le verbe *have* prend un sujet profond. Nous avons analysé trois de ces emplois : la construction à sujet Détrimentaire, la construction causative et la construction locative. Nous avons mis en évidence que ce qui distingue les constructions en *have* à sujet profond des constructions en *have* à sujet dérivé est le fait que dans les premières le verbe ne peut pas monter, alors qu'il le peut dans les dernières. De plus, dans les constructions en *have* à sujet profond, nous avons dit que le sujet de *have* reçoit un rôle thématique (de Détrimentaire, Cause ou Lieu), ce qui ne semble pas correspondre à une analyse de *have* comme verbe support. Enfin, nous avons montré que ces constructions se construisent avec une proposition réduite en position de complément de *have*. Or, selon nous, une proposition réduite ne peut pas avoir pour prédicat une proposition réduite. Par conséquent, le sujet de *have* dans ces constructions doit être un sujet profond.

Bibliographie :

- BACH E., 1967: "Have and Be in English syntax", dans *Languages*, 43, n°2, p.462-485.
- BELLETTI A., 1988: "The case of unaccusatives", dans *Linguistic Inquiry*, 19, n°1, p.1-34.
- BELVIN R., 1993: "The two causative haves are the two possessive haves", dans *MIT Working papers in linguistics*, 20, p. 19-34.
- BENVENISTE E., 1966: "Etre et Avoir dans leurs fonctions linguistiques", dans *Problèmes de linguistique générale, Tome 1*, Gallimard, Paris.
- BOUSCAREN J. & CHUQUET J., 1987: *Grammaire et textes anglais: Guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys, Paris.
- CARDINALETTI A. & GUASTI M.T., 1995: « Small clauses : some controversies and issues of acquisition », in A.Cardinaletti & M.T.Guasti, *Syntax and Semantics 28: Small Clauses*, p.1-23.
- FREEZE R., 1992: "Existentials and other locatives", dans *Languages*, 38, n°3, p.553-595.
- GRUBER J., 1976 : *Lexical structures in syntax and semantics*, North Holland linguistic series, 25.
- GUERON J., 1986: "Le verbe avoir", dans *Recherches linguistiques de Vincennes*, 14-15, p.155-188.
- 1995: "On HAVE and BE", dans *Proceedings of NELS*, n°26, p.191-206, Amherst, MA: GLSA.
- JACKENDOFF R., 1985: "Multiple subcategorization and the θ criterion: the case of *climb*", dans *Natural language and linguistic theory*, 3, n°3, p.271-295.
- POLLOCK J-Y., 1989: "Verb movement, universal grammar and the structure of IP", dans *Linguistic Inquiry*, 20, n°3, p.365-424.
- 1997: *Langage et cognition: introduction au programme minimaliste de grammaire générative*, PUF, Paris.
- RITTER E. & ROSEN S.T., 1993: "Deriving causation", dans *Natural language and linguistic theory*, 11, n°3, p.519-555.
- 1997: "The function of *have*", dans *Lingua*, 101, p.295-321.
- SAFIR K., 1987: "What explains the Definiteness Effect?", dans E.J. Reuland et A.G.B. ter Meulen : *The representation of (in)definiteness*, Current Studies in Linguistics, MIT Press, Cambridge.

Mayu SHINTANI
mayushintani@hotmail.com

Polysemous color terms in French, English and Japanese: conceptualization and general cognitive faculties

Abstract : The present paper is written with the aim of analyzing polysemous color words in French, English and Japanese. We are concerned particularly with the questions of how meanings of color words are produced and interrelated. This paper attempts to produce a compelling answer to these questions by conducting an investigation into how our conceptualization of colors is subject to the influence of physical/biological and cultural/social surroundings.

Résumé :

Introduction

Dans cet article, je propose de m'intéresser à la polysémie des vocabulaires de la couleur en français et en anglais. Après avoir rendu compte de précédentes études sur l'analyse des termes de la couleur, nous considérerons les significations et la conceptualisation des couleurs noire et blanche du point de vue de l'expérialisme et de la linguistique cognitive. Nous examinerons aussi la conceptualisation de la couleur en anglais et en japonais, tout en tenant compte des différences culturelles.

Le but principal de cet article est de clarifier la façon dont nos environnements influent sur notre conceptualisation de la couleur. La notion d' « environnement » en question ici est non seulement physique et biologique mais aussi sociale et culturelle. Tout au long de cet article, nous nous focaliserons sur le dynamisme né des expériences interactives entre notre corps et l'environnement. Ce qu'il est important de noter ici est qu'en tant qu'êtres humains, nous faisons partie du monde mais que dans le même temps, nous donnons un sens à ce monde. Ainsi, les significations des phénomènes de ce monde ne seraient pas une vérité unique et universelle comme l'ont toujours supposé les Platonistes. Les catégories sémantiques reflètent nos expériences sensorielles avec l'environnement via l'utilisation de notre système sensori-moteur et de notre capacité à inférer. Par conséquent, ces catégories peuvent s'agrandir verticalement et horizontalement; elles ne sont jamais fixes pour de bon. Le fait de comprendre le monde en lui donnant un sens est donc dynamique et bidirectionnel. Dans cet article, nous étudierons notre conceptualisation des couleurs et tenterons ainsi de découvrir la façon dont nous structurons nos connaissances.

1. Analyse des vocabulaires de la couleur dans de précédentes études

Les études de Berlin & Kay (1969) et Kay & McDaniel (1978) traitent de l'analyse de la catégorisation de la couleur au regard de l'universalisme et de la cognition des hommes. Ces investigations portent sur les termes renvoyant à des couleurs dans 98

langues différentes. Le point essentiel de ces recherches est la réfutation de l'hypothèse de Sapir-Whorf. Les études de Berlin & Kay et de Kay & McDaniel démontrent que les sens de la couleur ne sont pas arbitrairement connotés dans les termes mais qu'au contraire, c'est la cognition, autrement dit l'ensemble des processus neurophysiologiques communs aux hommes, qui stipule les sens des couleurs. Selon les enquêtes réalisées auprès de différents informateurs de chaque langue, Berlin & Kay (1969) ont aussi découvert que les couleurs présentent des effets prototypiques. Autrement dit, elles ont des « foyers (*color foci*)» qui sont universels. Il a été prouvé que la prototypicalité des couleurs est la même dans toutes les langues. Berlin & Kay ont aussi indiqué que, d'après leurs expériences, la perception et la cognition humaine de la couleur sont universelles parce qu'il y a peu de fluctuations entre les « foyers » de couleur quelle que soit la langue. Kay & McDaniel (1978: 644) expliquent que ces « foyers » sont des sens universels de la couleur et prouvent par la même occasion l'existence d'un système universel des processus neurophysiologiques pan-humains.

D'un autre côté, Wierzbicka (1990) émet des doutes sur la théorie de Kay & McDaniel (1978), qui considère que la sémantique des termes élémentaires de la couleur dans toutes les langues reflète l'existence de la catégorisation des couleurs par la réaction neurophysiologique pan-humaine. La question est surtout de savoir comment la langue est « directement » liée aux réactions neuronales. Elle considère que la représentation cognitive de la couleur doit être rattachée à une conception de la représentation linguistique de la couleur. Wierzbicka considère aussi que les catégories sémantiques partagées diffèrent d'une communauté linguistique à l'autre. En ce sens, l'affirmation de Kay & McDaniel (1978: 629) selon laquelle : « les catégories sémantiques sont définies par réaction neurophysiologique » n'est pas adéquate. Elle affirme que l'on peut observer des similarités dans la conceptualisation de la couleur chez les humains. En revanche, ce qu'il faut retenir est que, physiologie mise à part, la conceptualisation diffère d'une culture à l'autre (1990 : 103). Wierzbicka affirme que la langue ne reflète pas ce qui arrive dans le cerveau mais dans l'esprit; nos esprits sont partiellement formatés par les cultures.

2. Conceptualisation des couleurs en français et en anglais

Nous nous intéresserons dans cette section à l'analyse des processus de la conceptualisation des mots *noir* et *blanc* en français et leurs correspondants *black* et *white* sans prendre en considération l'universalisme excessif.

2.1 NOIR et BLANC en français

De manière générale, il est possible de répartir les utilisations du mot *noir* en trois classes :

- (1) a. la couleur noire (ex. une robe noire, un voile noir)
- b. l'absence de lumière (ex. une chambre noire, une nuit noire)
- c. l'usage rhétorique (ex. un marché noir, les idées noires)

Les exemples (1a) sont des exemples dans lesquels le mot *noir* renvoie aux tons visuels de la couleur *noire*. Dans (1b), le mot *noir* signifie l'absence de luminosité et donc l'obscurité. Enfin les exemples (1c) montrent l'utilisation rhétorique du mot *noir*. Dans ces derniers, les mots « idée », « regard » et « misère » ne sont pas considérés comme des entités physiques ou objectives du monde. Nous pouvons alors affirmer que ce genre d'utilisations est rhétorique. Compte tenu de ces trois

types d'utilisations, le mot *noir* peut alors être considéré comme polysémique. Si tel est le cas, nous nous interrogerons sur le genre de relations qu'ont les trois usages du mot *noir* abordés en (1) entre eux. Si l'on définit la polysémie comme un phénomène de relation dérivationnelle entre les sens, la première des choses à effectuer est de déterminer le sens prototypique ou sens propre du mot *noir*. Le noir est une couleur achromatique. Autrement dit, la couleur noire telle quelle n'existe pas dans la nature. Le mot *noir* désigne en fait un manque de luminosité, une obscurité. Le noir est la couleur des objets qui n'émettent ni ne reflètent aucune part du spectre de lumière visible, des objets qui absorbent toutes les ondes lumineuses. C'est le manque de luminosité, l'obscurité qui crée la couleur noire. Nous pouvons donc dire que le sens propre et prototypique de *noir* est l'état d'obscurité et que ce dernier est sous-jacent à toutes les dérivations des sens du mot *noir*. La couleur noire telle que nous la nommons tous les jours comme dans les exemples (1a) est un sens dérivé de l'obscurité. De même, les sens rhétoriques du mot *noir* que l'on voit dans (1c) sont en fait l'extension de ce sens propre. Nous supposerons dans cet article que le sens prototypique du mot *noir*, à savoir l'obscurité, concerne quasiment toutes les expressions rhétoriques : le phénomène d'absence de lumière dans l'environnement affecte la psychologie et la physiologie des hommes. Le sens rhétorique du mot *noir* est le résultat des réactions des hommes quand ils sont placés dans l'obscurité. Nous allons aussi montrer que dans l'usage rhétorique, la langue française attribue une valeur négative aux choses associées au mot *noir*. Cela peut notamment s'expliquer par l'influence des ténèbres sur les facultés physiologiques des hommes. Alors que l'imposition de la valeur du « mal » et du « pessimisme » aux entités non-physiques et non-objective est une opération subjective, on peut y trouver l'interaction entre l'homme incarné et l'environnement. Notre conceptualisation émerge de notre expérience du corps avec le monde réel.

De même, comme la couleur noire, la couleur blanche ne fait pas partie de la liste des couleurs, du point de vue physique. La perception que nous avons de la couleur blanche est obtenue à travers la lumière, émise par le soleil ou par un éclairage artificiel. On dit alors d'elle que c'est une lumière blanche. Le sens propre de la couleur blanche est tiré de cette lumière blanche. Le sens propre ou prototypique du mot *blanc*, est donc un état lumineux, luisant ou brillant. Nous allons examiner dans cet article le sens du mot « lumineux » et nous verrons qu'il est sous-jacent à la plupart des cas de l'usage rhétorique du mot *blanc*, comme le mot *noir* dont le sens prototype est relatif au manque de luminosité.

- (2)
- a. la couleur blanche (ex. une blouse blanche, un crayon blanc)
 - b. l'état lumineux (ex. une arme blanche, un éclair blanc)
 - c. l'usage rhétorique (ex. un mariage blanc, une voix blanche)

Dans les exemples (2b), le mot *blanc* est employé pour exprimer un état luisant, le sens prototype du mot *blanc*. Dans les exemples (2a), le mot *blanc* est employé en tant que couleur. Ici, cette dernière est considérée comme un sens dérivé de la lumière blanche. Les expressions (2c) sont en fait des extensions rhétoriques. Le mot *blanc* signifie alors « l'absence » de quelque chose. Les procédures de conceptualisation du mot *blanc* seront observées du point de vue expérientialiste.

Nous examinerons aussi les expressions dans lesquelles les mots *noir* et *blanc* sont combinés et interagissent, pour donner naissance à une signification bien spécifique. Du point de vue linguistique, l'opposition entre *noir* et *blanc* est employée pour désigner les deux extrémités d'une même chose. Le sens de « contraste entre deux mots » provient de la forte différence qu'il y a entre lumière et obscurité.

2.2 Conceptualisation de la couleur en anglais

Dans cette section, nous aborderons la comparaison de la conceptualisation de la couleur entre français et anglais. Il est intéressant de noter l'existence d'une similarité forte entre *noir* en français et *black* en anglais dans leur usage rhétorique. Comme le mot *noir*, le mot *black* a tendance à désigner la valeur négative des objets ou des événements. Cependant, on constate une différence notable : alors qu'en français, le mot *noir* renvoie métaphoriquement un état mental dépressif, en anglais ce n'est pas *black* mais *blue* qui a cette signification. Nous proposerons une hypothèse sur la conceptualisation du mot *blue* dans l'usage rhétorique du point de vue expérientialiste en considérant la physiologie des hommes.

3. Conceptualisation des couleurs compte tenu des différences culturelles : couleurs positives et couleurs négatives

Nous discuterons ici des vocabulaires de la couleur du point de vue culturel et social. Dans un premier temps, nous examinerons la relativité de la conceptualisation entre les couleurs noire et blanche dans la culture occidentale. Puis nous nous intéresserons aux vocabulaires de la couleur en japonais ainsi qu'à leur étymologie.

4.1 Aspects culturels de la relativité des couleurs : français et anglais

La question que nous nous poserons ensuite est de savoir pourquoi les langues française et anglaise utilisent les couleurs noire et blanche pour représenter la bipolarité. En d'autre terme, pour quelles raisons les interlocuteurs français et anglais mettent-ils en contraste le noir et le blanc et leur attribuent ainsi des valeurs négatives et positives. Par exemple, en anglais, *a white lie* signifie « un mensonge innocent » dont on use pour ne pas heurter son interlocuteur. A l'inverse, *a black lie* signifie « un mauvais mensonge » dont le but est de tromper l'autre. Le même type d'oppositions existe en français avec par exemple les notions de *magie blanche* et de *magie noire*. La première désignant une magie curative utilisée à bon escient, la deuxième une magie dont le but est de faire du mal aux autres.

Afin de comprendre cette relativité entre noir et blanc, nous nous intéresserons à la façon dont le contexte culturel affecte notre évaluation des couleurs. Cette idée dualiste et dichotomique semble en effet trouver ses origines dans l'arrière-plan religieux de la culture occidentale, à savoir : l'influence de la doctrine catholique.

4.2 Aspects culturels concernant la relativité des couleurs : japonais

Dans cette section, nous nous intéresserons aux couleurs dont les valeurs sont opposées et qui sont spécifiques à la langue japonaise. Le mot *noir* qui est considéré comme une couleur « négative » dans la langue française et anglaise, l'est aussi dans la langue japonaise, comme dans les locutions *kuroi uwasa* (une rumeur noire « une mauvaise rumeur ») et *hara-guroi hito* (un homme au ventre noir « un homme sournois »). Dans chacun de ces deux exemples, une valeur négative est donnée au mot *kuroi* (*noir*). La couleur noire, ici aussi, semble être conceptualisée par l'obscurité et le manque de lumière. Si tel est le cas, quelle couleur peut être considérée comme positive dans la culture japonaise ? Nous y répondrons en analysant ce sujet du point de vue étymologique et culturel

Introduction

This paper is intended as the analysis of the polysemous color words in French and English from the stand point of cognitive semantics. The first part of this paper gives a brief outlook on some previous studies treating color terms. In the rest of the paper, we will analyze the process of conceptualization of white and black colors in French and English with considering their meanings emerging from our bodily experiences with the environment wherein we live. Taking cultural differences into consideration, we will also look at Japanese color words and their etymology.

The main point to be clarified in this paper is how our environment or surroundings influence our conceptualization of colors. The notion of the “environment” in question here covers not only physical and biological aspects, but also social and cultural ones, thus the environment in a broad sense. Throughout this research, we will focus on the dynamism created by the interactive experiences between the environment and our body. The important thing to notice is that as beings, we are part of the world but at the same time, we must ourselves make sense of it. In this sense, the meanings of phenomena of the world would not be a single universal truth as Platonists always assumed. Semantic categories would reflect our sensible experiences about the environment through use of our sensory-motor system and ability of inference. Therefore, categories can extend vertically and horizontally; they are never fixed and frozen. Our activity of sense making of the world is thus dynamic and bi-directional. We will attempt to elucidate how we structure our knowledge about the world by examining our conceptualization of colors.

1. Analysis of color terms in previous studies

In this section, we will briefly look at the two pieces of research done on color terms in recent years. We will begin by considering the pioneering study on colors by Berlin & Kay (1969) and Kay & McDaniel (1978) in light of universalism. Next, we will treat the research by Wierzbicka (1990, 1996, 2006) which takes critical position toward the universalism of conceptualization.

1.1. Research on basic color terms by Berlin & Kay (1969) and Kay & McDaniel (1978)

1.1.1. Universalism and neurophysiology

I would like to focus attention on the pioneering analysis on the categorization of colors by Berlin & Kay (1969) and Kay & McDaniel (1978) from the perspective of universalism of human cognition. They conducted investigations into color terms in 98 languages all over the world. The discoveries they made offered a refutation of the mainstream approach to color terms that supports structuralism and of the Sapir-Whorf hypothesis; Kay & McDaniel assume that “... in the case of color at least, rather than language determining perception, it is perception that determines language” (1978: 610). Berlin & Kay and Kay & McDaniel demonstrate that the meanings of colors are not connoted arbitrarily in words; rather they are stipulated by a set of neurophysiologic processes of perceptions which are common to all humankind. In the following sections, looking at the findings of Berlin & Kay and Kay & McDaniel, we will consider how they treat the color perceptions and the meanings of color words.

1.1.2. The basic color terms and prototypicality

Investigations of Berlin & Kay (1969) revealed that the categories of basic color terms¹ in all 98 languages have a precise hierarchical order². For example, if a language has the "superior" color terms for green, yellow and blue, the "inferior" color terms for black, white and red are already acquired in the language. The following figure shows the coding order (Berlin & Kay 1969: 4):

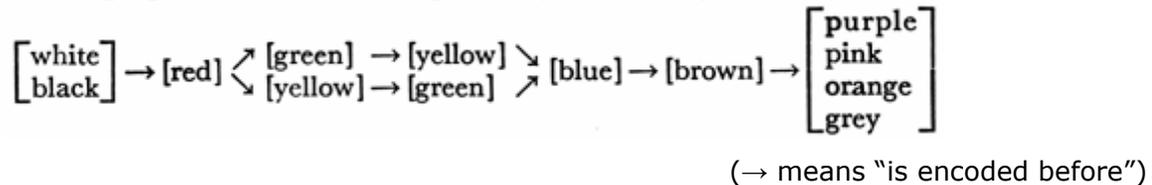


Figure 1

While conducting the survey with informants of different languages, Berlin & Kay discovered that the basic colors showed prototype effect because of less fluctuation of "color foci" between languages. The prototype for each basic color term in languages was fairly stable and this fact illustrated the universality³ of human color perceptions and cognitions. From this fact Kay & McDaniel (1978: 644) claim that the "color foci" are universal senses of colors and also that a pan-human universal system of neurophysiologic process exists. They also conclude that all languages share the universal system of categorization of basic color terms. Even though their claim has drawn a number of criticisms, it is worth considering that they have demonstrated the meanings of color words in each language are not arbitrarily determined, as had been claimed in structuralism.⁴ The significance of their research is that they included in their theory human cognition's subjective categorization of the world, while denying the structuralists' ideas⁵ that the meaning of words would not reflect the properties of the world nor any parts of non-linguistic cognition of humans.

Next, we will see the criticism of the universalistic view of colors by Wierzbicka (1980, 1990, 1996, 2006), whose position is close to cognitive linguistics.

¹ Berlin & Kay (1969) and Kay & McDaniel (1978) consider that basic color terms consist of eleven colors, namely, black, white, red, yellow, green, blue, brown, purple, pink, orange and gray.

² Sukagawa's diachronical research into English (1999: chapter 1) shows the fact that English had acquired color terms little by little, as civilization advanced. For example, the first appearance of the word *blæc* (black) in English literature was in 890. Although English completed the other basic color terms before 1000, there was not a clear cut difference between *geolu* (yellow) and *grēne* (green). For a lack of the word denoting "blue color" before early Middle English, it was *grēne* which covered the range of blue. *Blew* (blue) arrived from the French around 1300. *Orange* appeared around 1600 and *pink* around 1720. It is possible to consider that development of color words certainly reflects progress of civilization as well as social background.

³ Another study on colors from the perspective of universalism has been carried out by Heider (1972) who conducted experiments between speakers of English and speakers of Dani. Although Dani has just two basic color terms (black and white), the result shows that the Dani speakers could more rapidly recognize focal colors than non-focal colors. This means that there does not appear to be a great difference in the perception of colors between English and Dani speakers.

⁴ For example, Bloomfield (1984 [1933]: 140) explains the arbitrariness of color categorizations as follows: "Physicists view the color-spectrum as a continuous scale of light-waves of different lengths... but languages mark off different parts of this scale quite arbitrarily and without precise limits, in the meanings of such color-names as *violet*, *blue*, *green*, *yellow*, *orange*, *red* and the color-names of different languages do not embrace the same gradations".

⁵ For a criticism of arbitrariness in structuralism, see Taylor (1995: 58).

1.2. Criticism to the universalism of color categorization by Wierzbicka

1.2.1. Neural reactions in brain vs. conceptualization in mind

Wierzbicka (1990: 99) puts forward doubts about the assumption of Kay & McDaniel that "the semantics of basic color terms in all languages directly reflects the existence of pan-human neural response categories." Their assumption raises the considerable problem of how language can be connected "directly" to the neural response of colors. Rather, according to Wierzbicka, representations of colors are linked to representations of language in an "indirect" way; language reflects conceptualizations in mind. Putting it more precisely, neural representations of colors can be connected to linguistic representations of colors via concepts or the process of conceptualization in mind. One of the reasons for this is that "sense data are private whereas concepts can be shared" in each language community (Ibid.). She even thinks that the semantic categories shared in each community are different. In this sense, the contention of Kay & McDaniel (1978: 629) that "the semantic categories are defined in terms of the fundamental neural response categories" might not be adequate. It may be true that the human color perceptions are universal, and we can also find strong similarities in conceptualization of colors based on biological and physiological properties. Note that the conceptualization differs from culture to culture, even if we put aside the biological aspects. The most important point to be considered in Wierzbicka's opinions is that language never reflects what happens in the brain but rather in mind; and mind is shaped partly by cultures (1990: 103).

1.2.2. Can color foci be the meanings of colors?

According to Wierzbicka (1990: 104-106), what is found by Berlin & Kay and Kay & McDaniel is not the "meaning of colors" but the inter-linguistic stability of color foci, despite the title of Kay & McDaniel's article, "*The linguistic significance of the meanings of basic color terms*". In fact, however, their research does conclude that the color foci are conceived as the meaning of colors. What is to be borne in mind through research into the meanings of words is that they must reflect our psychological reality. Meaning of words, as Langacker (1987: 5; 1991: 149; 2008: 30) indicates, is a cognitive phenomenon and must be analyzed as such. Meaning is itself the process of conceptualization; it must be regarded as a reflection of our cognitive faculties. Taking this into account, we should notice that the meanings (and conceptualizations) of color are never universal and vary in languages.

Wierzbicka (1990: 105) also points out another mistake of Berlin & Kay and Kay & McDaniel: they limited their attention to color foci and did not consider color boundaries at all. If we wish to clarify the concepts encoded in color lexicon in languages, both color foci and boundaries need examination. She also mentions that meaning of words is "what people mean" or "what people have in mind" (1996: 297); these points are missed in Berlin & Kay and Kay & McDaniel. If meaning of colors is not equivalent to a color chart or a color wavelength, then the supposition of Wierzbicka is correct. Meanings of words (including those of colors) must be considered as relating to speakers who conceptualize phenomena in the world. Meanings never directly reflect phenomena or events in the world. Rather, the conceptualization created through the speakers' experiences (organic, cultural and social experiences included) can indirectly be a meaning of words. People have this kind of meaning in mind. It is assumed by Wierzbicka that the color words are

ostensibly learned by people (1996: 299)⁶. For example, “blue” means “what people call blue.” Along these lines, she indicates the importance of the ostensive relationship between humans and color, as well between humans and culture. For “blue”, for instance, two formulae are suggested below:

X is blue. = people say of things like X: “this is BLUE”

X is blue. = when people see things like X they say of them: this is BLUE
(Ibid.)

These formulae are reasonable, considering children’s language learning, because the attributes of objects are relatively stable, so that it is not surprising that this stability of color would have much to do with some differences of conceptualizations between languages (Wierzbicka 1980: 42). Our knowledge of colors might concern how we see the world. Thus far, we have overlooked the previous studies and the general suggestions as to how we should consider meanings of words, especially meanings of color words. The following sections examine the color words in French, English, and Japanese in light of the embodiment of cognitions and cultural differences.

2. Conceptualization of colors in French and English

Given that processes of color conceptualization vary from culture to culture, as has been postulated by Wierzbicka, then, how are they created by speakers in French and English⁷? First, let us start with the analysis of the words standing for black and white in French, namely, *noir* [nwa: r] and *blanc* [blã] without considering excessive universalism. Second, corresponding English color words will also be treated.

2.1. NOIR and BLANC in French

2.1.1. Polysemy of NOIR in French

Noir can be distinguished generally into three classes of usage:

- (1) a. color (ex. *une robe noire* ‘a black dress’, *un voile noir* ‘a black veil’)
- b. lack of light (ex. *une chambre noire* ‘a darkroom’, *une nuit noire* ‘a dark night’)
- c. rhetorical usage (ex. *un marché noir* ‘a black market’, *des idées noires* ‘dark ideas’)

The expressions containing *noir(e)* in (1a) stand for a visual “tone” of black color. On the other hand, in (1b) the word *noir* indicates the lack of light or brightness and so, the ambient is “dark.” Furthermore, the usage of *noir* in (1c) is rhetorical in their meaning because “ideas” and “market” are not literally and physically “black”. The fact that *noir* has three different types of usage leads us to regard it as a polysemous word.

2.1.1.1. Prototypical meaning of NOIR

Now we will consider which kinds of relationships may exist between the three different usages of the word *noir*. If polysemy can be defined as a phenomenon of

⁶ According to Sukagawa (1999: 16-17), in present-day English, 226 out of 405 simplex color terms are proper nouns derived from names of plants, minerals, jewels, and foods (ex. *marron*, *amber*, *cream* and *lilac*). From this data we can see that people tend to borrow color terms from the environment and the natural world.

⁷ The expressions for this paper are largely obtained from Frantext (1900-2007) and the British National Corpus.

derivational relationship between the meanings of a word (Cruse 2004, Lakoff 1987, Taylor 1995); what we first have to do here is to determine the central prototypical meaning (central meaning) amongst them. The most common folk idea might be that *noir* is a kind of "color" and this "color" meaning serves as the first sense of the word. The color black, however, does not form a part of the list of colors. From the viewpoint of physics, the list of colors, composed of purple, blue, green, yellow, orange and red, can be obtained from the fragmentation of the visible spectrum through a prism. Therefore black is an achromatic color by nature. In other words, the black color does not exist in nature; in fact, black (*noir*) designates a lack of luminosity. Thus it can also name the color of objects (or surface of objects) which do not reflect any part of the visible spectrum and then such objects absorb all the spectrum frequencies. From the standpoint of pure physics, black (*noir*) is not a color. Rather, it stands for a lack of luminosity; it is thus darkness that creates a black color.

For this reason, I believe that the prototype meaning (central meaning) of *noir* represent a state of lack of luminosity, from which all the other meanings of *noir* are derived. Thus the color-side meaning of *noir*, in the examples of (1a), is a meaning which is derived from the prototypical meaning of *noir*. Furthermore, we could even assume that the metaphorically extended meaning of *noir* is also derived from this central meaning. Next, we will examine the processes of conceptualization in three different usage types of the word *noir*.

2.1.1.2. The prototypical meaning of NOIR and its derived meaning in color domain

As will be seen from the examples in (2), here the usage of *noir* is designated to express the lack of luminosity in ambient. We assume that this kind of meaning of *noir*, that is, the absence of luminosity, is prototypical among all the other meanings of *noir*:

(2) [*noir* as absence of luminosity]

- | | | |
|--|---|--|
| a. une chambre noire
a room black
'a darkroom' | b. une nuit noire
a night black
'a dark night' | c. une ombre noire
a shadow black
'a dark shadow' |
| d. un abîme noir
an abyss black
a dark abyss' | e. les bois noirs
the forest black
'the dark forest' | f. un boulevard noir
a main-street black
'a dark main street' |
| g. un petit appartement noir
a small apartment black
'a small dark apartment' | h. un corridor noir
a hallway black
'a dark hallway' | |

The expressions in (3) correspond to the usage of *noir* as color and we suppose here that the color-meaning of *noir* is derived from the prototypical meaning, a lack of luminosity:

(3) [*noir* as a kind of color]

- | | | |
|--|---|---|
| a. un papillon noir
a butterfly black
'a black butterfly' | b. un ruban noir
a ribbon black
'a black ribbon' | c. une voiture noire
a car black
'a black car' |
| d. un voile noir
a veil black
'a black veil' | e. une toile noire
a cloth black
'a black cloth' | f. un chat noir
a cat black
'a black cat' |

In examples (2) and (3) all the entities that the adjective *noir* modifies are physical spaces or objects; thus they are literally “dark” or “black” in a physical sense⁸. We will observe the usage of *noir* in the rhetorical sense in the following sections.

2.1.1.3. Metaphorical meanings of NOIR: meaning extensions and embodied cognitions

In this section let us concentrate our attention on the examples where *noir* does not mean physically black or dark. For example, in adjectival phrases such as *idées noires* (dark ideas) and *regard noir* (dark look), the nouns modified by *noir* are not physical entities but conceptual ones. It is clear that in these examples the entities are not visually black or dark in reality. That being so, why and how do we employ the visual adjective *noir* for non-physical and non-perceptive entities? Here we will suppose that the prototypical meaning of *noir*, that is, the absence of luminosity, concerns basically all the metaphorical expressions. Imagine that we are now in a dark space. The certain state which lacks light or luminosity could much affect human psychological and physiological experiences. Thus, it seems reasonable to suppose that our physical experiences created in a dark space have much to do with the rhetorical sense of the word *noir*; our bodily experiences and reactions in a dark ambient directly influence the way in which we structure abstract and mental experiences. In the sections below, examples of rhetorical meanings will be examined as well as the way our physical experience can shape rhetorical thinking.

2.1.1.4. Rhetorical expressions of NOIR: “unclear,” “indistinct” and “illegal”

Consider now a case where *noir* is employed figuratively to express “unclearness” and “indistinctness” of abstract entities or events as follows:

- | | | | |
|-----|--|--|--|
| (4) | a. une caisse noire
a fund black
'a slush fund' | b. de l'argent noir
some-money black
'black money' | c. un marché noir
a market black
'a black market' |
| | d. un travail au noir
a job in-the black'
'an undeclared job' | e. être dans le noir le plus complet
be in the black the most complete
'do not understand at all' | |

The literal meaning of the expression in (4e) is “to be in a complete darkness” but it can be also interpreted metaphorically as “do not understand at all.”⁹ We can say with fair certainty that this metaphorical meaning reflects human visual capacities in dark ambience; that is, when we are placed in darkness, we are unable to distinguish any entities. This metaphorical meaning is essentially based on our general cognitive faculties. Imagine that we are a kind of creature, like an owl, which is able to see things perfectly in a dark night. In such a situation, the expression in (4e) would not mean anything. Therefore the interactive relationship between light and human cognitive faculties plays an important part in the emergence of this metaphorical meaning of *noir*. The same observation applies to the expressions in (4a-d) where *noir* is used to express the notions of “do not come to light” and “do not become public”; here, the idea that something is hidden in “dark shadow” is involved, which thus also evokes something “illegal.” For the reason given above, it is possible to

⁸ The word *noir* can also be employed to express “massed” and “congested,” as in *être noir de monde* (be black with people) and *une masse noire de gens* (a large crowd of people). These expressions relate to the absence of light caused by crowds of people; the place crowded with people reflects less light and thus creates a dark ambient.

⁹ In this research, we also treat the color terms in noun form in addition to adjectival form when necessary.

consider that our bodily experiences directly affect the metaphorical meanings of *noir*.

2.1.1.5. Rhetorical expressions of NOIR: "melancholic," "pessimistic," "unhappy" and "gloomy"

Now we will take the expressions in which *noir* conveys a pessimistic notion. Consider examples in (5):

- (5)
- | | | |
|--|--|---|
| a. des idées noires
some ideas black
'dark ideas' | b. une besogne noire
a drudgery black
'a hard drudgery' | c. une misère noire
a poverty black
'a grinding poverty' |
| d. un drame noir
a drama black
'a tragic drama' | e. être d'humeur noire
be of-temper black
'be in depressive mood' | f. un avenir noir
a future black
'a pessimistic future' |
| g. un chapitre noir de ma vie
a chapter black of my life
'an unhappy period of my life' | | |

Taking into consideration the supposition that the prototypical meaning of *noir* is "lack of light," the question now arises wherefrom the connection between the pessimistic notion, as in (5), and the lack of luminosity emerges. It is not to be denied that these expressions relate to human consciousness and physiology in dark places; the expressions in (5) confirm the experiential co-occurrence between a change in mental state and a change in luminosity. Indeed, if we are suddenly put in a dark place, we get anxious and depressive. *Noir*, as used in (5), signifies the despaired state of human mentality¹⁰. Our vision works normally in a bright place. Imagine that if this place got darker, our vision would get restricted. In the end, we could not behave just as we wished in such a dark place and would then lose any possibility to carry anything out. It is not too far from the truth to say that the negative image of darkness is due to this kind of incapability of moving and the infeasibility of actions for human beings.

2.1.1.6. Rhetorical expressions of NOIR: "wicked," "spiteful," and "nasty"

Noir, in (6), shows the notions of "wicked," "spiteful," and "nasty":

- (6)
- | | | |
|---|---|--|
| a. un regard noir
a look black
'a malicious look' | b. un œil noir
an eye black
'a spiteful eye' | c. un cœur noir
a heart black
'a malicious heart' |
| d. une colère noire
a anger black
'a malicious rage' | e. magie noire
magic black
'black magic' | f. une messe noire
a mass black
'a black mass' |
| g. un homme à l'esprit noir
a man with the-mind black
'a dirty-minded man' | | |

The expressions *un regard noir* and *un œil noir* in the examples (6a-b) indicates "a hostile look" toward others, thus *noir* here indicates "some hostile feelings." Hostility can also be seen in the usage of *noir* in (6f-g); these expressions, however, have to be appropriately considered against religious and cultural backgrounds. This question will be addressed in section 4.1.

¹⁰ We can also suppose that some kind of negative ideas is already carried by the nouns *misère* (poverty) or *besogne* (drudgery). In these cases, it can be considered that *noir* acquires a meaning of "extreme."

2.1.1.7. Rhetorical expressions of NOIR: "morbid" and "creepy"

Consider the following expressions in which *noir* means "morbid" or "creepy":

- (7) a. **de l'humour noir** b. **un film noir** c. **un roman noir**
 of the-humor black a movie black a novel black
 'black humor' 'film noir' 'a crime thriller'

When *noir* has a meaning of "morbid," similar to what we observe in examples (6f-g), we must examine this usage in relation to religious symbols in western culture. The association between morbidness and black color will be treated in section 4.1.

2.1.2. Summary of NOIR

Noir in its rhetorical meaning tends to give (conceptual) entities a negative value. This fact notably explains that humans admit a certain significance of darkness given to space/area, and, moreover, it directly influences human cognitive faculties and physiology. Although the projection of "pessimist" and "negative" values onto non-physical and non-objective entities by using the visual adjective *noir* is a purely subjective operation of the mind, we can always recognize that the interactional physical experiences between the human body and the environment underlie in rhetorical expressions involving *noir*. Our conceptualization emerges from our bodily experiences with the real world, which in turn can deny the arbitrariness of sense making. Figure 2 indicates the derivational relationships between physical and rhetorical meanings of *noir*:

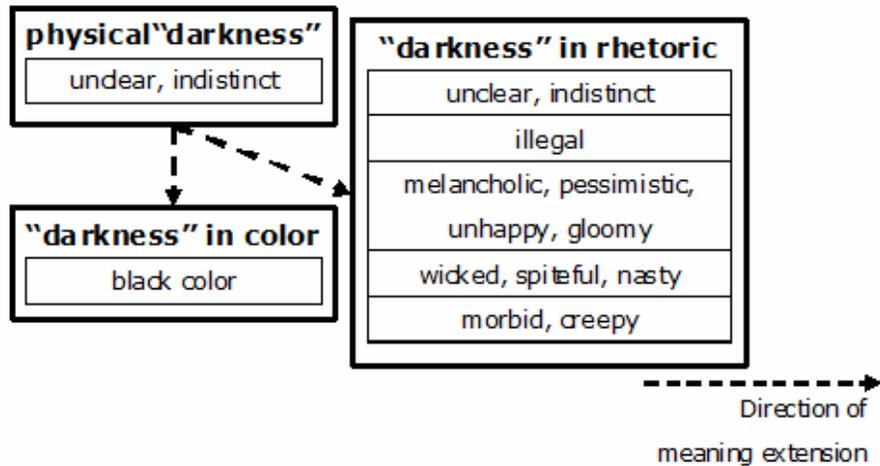


Figure 2 "Meaning extension of NOIR"

Note that the rhetorical meanings of *noir* in Figure 2 are not mutually exclusive; on the contrary, it is worth considering that they form an experiential gestalt¹¹ which has internal structures. Moreover, it is possible that rhetorical meanings (concepts) of *noir* influence each other. In addition to these interactions, the concepts of *noir* can be supposed to interact with other words, especially *blanc* (white) in French. In the following sections, before beginning to analyze interactions between *noir* and *blanc*, we will examine how the meanings of *blanc* are established.

¹¹ For further details of the experiential gestalt, see Johnson (1987: 44-45).

2.1.3. Polysemy of BLANC in French

2.1.3.1. The prototypical meaning of BLANC and its derived meaning in color domain

Just like the color black, white is not part of the color list from the viewpoint of physics; hence like black, white is an achromatic color. The color sensation we recognize in the color white can be obtained through the light emitted by the sun or artificial lighting. The light emitted from all lighting device is called "white light." The white light contains all the elemental colors in itself; but it may seem paradoxical that in this white light we cannot see any colors at all. Therefore, the meaning of "white" in nature is the "light" from the sun, and the "white" as "color" is produced secondarily by this lighting. In taking this physical explanation into account, we may say that the proper and prototypical meaning of "white (and *blanc*)" is "a luminous/bright/shiny state" of an object¹². It is safe to say that this proper meaning underlies almost all the cases of rhetorical usage of the word *blanc* in French.

On the other hand, according to Wierzbicka (1990: 114-116) the meanings of *black* and those of *white* are not considered to be symmetric in the same way: she argues, "... the association between black and night is more straightforward and more transparent than that between white and day" (1990: 116). Despite her somewhat conservative supposition, if we hypothesize that the meanings of *black* (*noir*) and *white* (*blanc*) are always related to luminosity and visible light, we may better grasp her supposition. That being so, we can say that the meanings of the word *black* (*noir*) and *white* (*blanc*) are symmetric and that those meanings emerge from the interactive experience of our embodied cognitions in our surroundings. We consider now the examples in (8) where the word *blanc* shows the prototypical sense, that is, "a luminous/bright/shiny state" of the entities:

- (8)
- | | | |
|---|---|---|
| a. une arme blanche
a weapon white
'a bladed weapon' | b. une lueur blanche
a gleam white
'a white gleam' | c. un éclat blanc
un flash white
'a white flash' |
| d. un éclair blanc
a flash white
'a white flash' | e. un soleil blanc
a sun white
'a white sun' | |

In (8a), *une arme blanche* refers to all sorts of weapons with a blade because the light reflected by a silver blade is perceived as white color to our eyes. The same observation applies to the other examples in (8). Thus, the word *blanc* employed here indicates a luminous state of something. We noted a little earlier that in general the color white is produced by physical light. When white light is projected onto objects and then reflected via diffusely *in toto*, these objects appear white to our eyes. In the case of metal, it would be most reflective. For the reason given above, we shall assume that the color meaning of *blanc* (and also *white*) is derived originally from white light. Consider the examples below in (9):

- (9)
- | | | |
|--|---|--|
| a. une blouse blanche
a coat white
'a white coat' | b. une toile blanche
a canvas white
'a white canvas' | c. un mur blanc
a wall white
'a white wall' |
| d. une robe blanche
a dress white
'a white dress' | e. un crayon blanc
a pencil white
a white pencil' | |

¹² Latin word *candidus* (white) is derived from a verb *candere* which means "to shine/ to glitter." We can admit thus a certain connection between the color white and the light.

In the examples (9) the word *blanc* indicates that the entities are “white colored” which in fact reflect high percentages of light; thus they look white in color. In the following sections, we will treat examples where *blanc* is rhetorically used.

2.1.3.2. Rhetorical expressions of BLANC: “vacant” and “absent”

Blanc, in rhetorical usage, often means “vacant.” Consider the examples in (10):

- | | | | | |
|------|----|--|----|---|
| (10) | a. | une page blanche
a page white
'a blank page' | c. | un chèque en blanc
a check in white
'a blank check' |
| | b. | un bulletin blanc
a ballot white
'a blank ballot' | d. | avoir carte blanche
to-have card white
'to have free rein' |

What is especially interesting here is that in (10a) even if the paper is colored grey, pink, or blue, the expression *page blanche* is always valid; the archetype of paper (at least in western culture and in Japan) is white. When there is no information written on papers, we call this state *blanc*. The same is true of the other examples in (10), but (10d) gives further rhetorical interpretation to us: this expression means “to have the freedom to act on one’s own authority”; indeed when there is no writing on a paper, we can write down whatever we want. In examples of (11) “vacancy” is applied to non-physical entities. This metaphorical usage of *blanc* is in fact derived from the physical vacancy of (10). The vacancy in physical experience is metaphorically projected onto another abstract sort of experience in the conceptual domain. Consider the examples below:

- | | | | | |
|------|----|---|----|--|
| (11) | a. | un mariage blanc
a mariage white
'a fake marriage' | d. | un blanc dans une conversation
a white in a conversation
'a pause in conversation' |
| | b. | une voix blanche
a voice white
'a hoarse voice' | e. | le grand vide blanc de la journée
the big vacant white of the day
'an empty/free day' |
| | c. | une colère blanche
a anger white
'a quiet anger' | | |

The expressions in (11) the word *blanc* shows that “something is absent”. Indeed, *a mariage blanc* (a fake marriage) is not consummated; *une colère blanche* (a quiet anger) and *un blanc dans une conversation* (a pause in conversation) lacks of words; and finally *une voix blanche* (a hoarse voice) lacks sound. It is noteworthy that in writing, the notion of *blanc* (*white*) symbolizes a vacant state while that of *noir* (*black*) symbolizes a state being filled with information. Assuming that, white as a state of “vacancy” is a highly cultural matter. If there is a culture where letters are not written in colors darker than the paper upon which they are written, people who practice this custom would not know the [VACANCY IS WHITE] metaphor. Western culture carries out this conceptual metaphor and people also take the color white as a symbol of purity because of the absence of any colors¹³. The cultural aspects in usage of *white* (*blanc*) will be considered in section 4.1.

¹³ In Ancient Rome, candidates in elections made speeches while wrapped in white. In Latin, these candidates are called *candidatus* which is derived from *candidus* (white). They wore white because it stood as a symbol for guiltless and innocence. The present-day word *candid* (*candide* in French) is of Latin origin.

2.1.4. Interaction between NOIR and BLANC in French

From the viewpoint of physics, *noir* (black) and *blanc* (white) are opposites: on the one hand, a state of black (*noir*) means the total absence of color and luminosity, while on the other hand, a state of white (*blanc*) contains all the visible colors. From the standpoint of linguistics, the opposition between *noir* (black) and *blanc* (white) can be considered to designate two opposing conceptions. We assume here that this contrast between the two emerges from the completely opposite phenomenon between "darkness" and "light."

- (12) a. **dire tantôt blanc tantôt noir**
to-say sometimes white sometimes black
'to change opinions frequently incoherently'
- b. **changer du blanc au noir**
to-change from white to black
'to change one's opinion completely'
- c. **l'un dit blanc, l'autre noir**
someone says white, the-other black
'one person says one thing but the other person says the opposite'
- d. **une vie mêlée de blanc et de noir**
a life mixed of white and of black
'an extreme life'

The important point to note in the examples (12) is that the meaning of *noir* is conceptualized with regard to that of *blanc*: that is, a solid link can be established between these two color concepts in the course of the process of conceptualization. If the meanings of colors are merely color foci as proposed by Berlin & Kay and Kay & McDaniel, the two concepts *noir* and *blanc* would not have any relationship between them in the course of conceptualization. The crucial question that now arises here is why French speakers choose *noir* and *blanc* to express the opposite phenomena of entities and events, rather than, for instance, pink and blue. In French, at least, we may say that speakers create subjectively a certain abstract link between *noir* and *blanc*; based on their experiences in environment, speakers recognize subjectively a certain combinational value of *noir* and *blanc*. If we assume that the meanings of *noir* is derived from the darkness and those of *blanc* is from the light, it seems reasonable to conclude that it is our physiological faculties that associate these two natural phenomena. Beyond this physiological and biological approach, we should not overlook that cultural and social issues may also be involved in conceptualization of colors. In the following sections, we will discuss differences in conceptualization of colors which are observed in languages.

2.2. Color conceptualizations in English

We will be concerned with English color terms in the following sections. Through the analysis of negative color terms in English, we will make a comparative study of color conceptualization between English and French.

2.2.1. Rhetorical expressions of BLACK: common and different points with French

In this section, we will examine examples where *black* is used in rhetorical usage, with comparing French corresponding *noir*. It is interesting to note that in the rhetorical usage of *black* we can observe a considerable commonness with French *noir* in metaphors: *black* also shows a tendency to represent some negative meanings. Consider the expressions in (13), where we can observe the phenomenon

that a characteristic of *black*, that is, physical darkness, is projected onto the other abstract experiential domains (market, economy, money, and a box). This means that the physical darkness in turn structures other more abstract experiences:

(13) <*black* as "unclear" and "indistinct">

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| a. a black market | b. a black economy |
| c. black money/ cash | d. a black box |

All examples in (13) indicate that events or things are metaphorically "hidden" in "darkness"; therefore, all of them carry the meaning of "indistinct." In particular, the expression *a black box* is often used in academic contexts, where the internal workings of a device are considered unknown or inexplicable, while what goes in and what comes out is clear. Next, in (14) *black* is employed to mean "wicked," "spiteful," "nasty" and "misfortuned":

(14) <*black* as "wicked," "spiteful," "nasty" and "misfortuned">

- | | | | |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------|
| a. a black magic | b. a black mark | c. a black book | d. a black lie |
| e. black information | f. a black outlook | g. a black deed | h. black words |

Just like the French word *noir*, *black* in (14) designates undesirable or unfavorable characteristics of entities. We can also recognize the commonality between *noir* and *black* in the examples (15), where *black* means "morbid" and "creepy":

(15) <*black* as "morbid" and "creepy"> :

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| a. a black comedy | b. a black humor |
|--------------------------|-------------------------|

We have seen so far that *black* could extend its meanings by metaphorical projections onto other domains. The lack-of-light meaning is projected onto other experiential domains, through which *black* can give rhetorical meanings like "indistinct," "wicked," "creepy" and "morbid." In this case, *black* does not seem to differ from the corresponding French word *noir* in rhetorical usage. From these remarks we can say that the metaphorical meanings of *black* are derived from the lack-of-light meaning as shown in the analysis of *noir* in section 3.3.1. There is, however, one thing that is different between *noir* and *black* in rhetorical usage: *Noir* has the metaphorical meaning of "depressive" in French, whereas in English *blue* connotes this sense¹⁴. In following section, we will examine how *blue* can be a metaphor for a depressive state.

2.2.2. Rhetorical expressions of BLUE: depressive states and embodied meanings

Let us look at the following examples in (16) where the word *blue* metaphorically stands for a depressive mind or state:

(16) <*blue* as depressive mind or state>

- | | | |
|---|------------------------------|--------------------------|
| a. be in a blue funk | b. feel blue | c. blue Monday |
| d. the maternity blues¹⁵ / the baby blues | e. the marriage blues | |
| f. be in the blues | g. a fit of the blues | h. have the blues |

¹⁴ *Bleu* (blue) in French did not originally connote "depressive." However, today we often encounter idioms like *le baby blues* (the baby blues) or *coup de blues* (stroke of blues) in French texts. The French word *bleu*, however, is never employed to express "depressive meaning": it is always the English word *blue* that bears this meaning even in French texts.

¹⁵ In the case of when *blue* appears in plural countable form, *the blues*, it indicates "a feeling of deep sadness (depressions)." On the other hand, when *blue* appears in uncountable form, *the blues*, means a type of African-American music which sings of everyday sad and depressed feelings.

None of the examples in (16) represent physical blueness, that is, the color blue, but rather mentally negative states. The question then arises as to why and how *blue* can stand metaphorically for depressive states of mind. In the case of French, it is *noir* that has this metaphorical meaning and so we can find quite easily an empirical association between darkness and human physiology. To illustrate how *blue* connotes "depressive" in English, let us firstly consider its non-metaphorical meanings. In section 2.2.2 we have mentioned Wierzbicka's argument on the relationship between color learning and ostension of objects by humans in the real world. By examining languages, she discovered that there are certain associations between the color blue color and the sky from the viewpoint of morphology and etymology (1990: 119-124, 1996: 309-314). For instance, she shows that in Latin the word *caeruleus* (blue) is derived from *caelum* (sky), and in Polish the word *niebieski* (blue) is also derived from *niebo* (sky). These examples suggest that people tend to associate the hue of blue with that of the sky¹⁶ in certain languages.

On the other hand, Sukagawa (1999: 137) explains that meanings of color words do not always accord with images or impressions. According to Sukagawa, *blue* in English has links with images of "calmness," "coolness" and "faithfulness" (perhaps they are associated with images of water and sky). To the contrary, people have at the same time notions of "sadness," "nervousness," "depression," and "dismalness" for *blue* in metaphorical usage. Indeed, there is no doubt that we feel comfortable or calm looking at a blue sky and a blue sea. That being so, how does the color blue get this negative value of "depression" or "sadness," in metaphorical usage? Let us consider this subject in light of embodied cognitions once more. In cognitive semantics, the meanings of words are often considered as emerging from our embodied experiences, and these physical experiences can, in turn, form our abstract concepts and thinking (Lakoff & Johnson 1980; 1999; 2002). How does blue color get involved in our bodily experiences and our physiology? When humans are terrified, frightened, or despaired, immediate bodily reactions often come to the fore visibly. Indeed, we have expressions in English like "blue in the face," as a reaction of strong feelings or passions, or like "turn blue with fear" as a physiologic result of terrifying events. In experiencing these co-occurrences of negative events and bodily reactions, speakers know that physiological blueness manifesting externally has a negative value rather than positive: this means that we recognize some significance for blueness for the human body. We could suppose therefore that the color blue can metaphorically indicate a kind of negative mental states, sadness and depressive feelings. In view of the fact that Japanese has the same kind of expressions, as in *kyoufu de aozameta kao* (one's face which is getting blue with fear), "to be getting blue" can be recognized as a universal physiological phenomenon and reaction. Japanese, however, does not project this "blue" experience onto a domain of abstract sadness or mental depression. This evidence proves clearly that the selections of color for metaphorical expressions may differ from culture to culture.

Thus far we have argued that both the words *noir* and *black* (also *blue*, particularly in English) have negative value in rhetorical usage, and we have also postulated that this negative sense could emerge from our interactive bodily experience with natural phenomena in ordinary life. Nevertheless it seems also reasonable to suppose that the difference in cultural and social conventions may affect the selection of colors in

¹⁶ Wierzbicka (1996: 309) formulates the semantic component of the color blue as follows:
X is blue/ aoi (Japanese)/ niebieski (Polish)/ caeruleus.=
At some times people can see the sun above them in the sky
when one sees things like X one can think of the sky at these times.

metaphorical usages. Taking these differences into consideration, in the following sections we will analyze positive colors and negative colors in languages.

3. Considering colors from cultural differences: positive colors and negative colors

In the previous sections, we have analyzed color terms by putting emphasis on the interaction between biological environment and cognitive faculties endowed in the human body. Let us discuss color terms from cultural and social points of view. First, an examination will be given to the relativity of black and white colors in western culture. Second, the observation in the color words in Japanese and their etymology will also be considered.

3.1. Cultural aspects in relativity of colors: French and English

In section 3.1.4, we stated that *noir* and *blanc* are relatively conceptualized due to their natural characteristics: speakers make sense of *noir* with regard to darkness and of *blanc* with regard to light. The relation supported by the totally opposite nature of luminosity between black and white can also be seen in English idioms. Consider the following expressions:

- (17) [*black and white* as completely either one way or another]
- a. **black and white thinking** (= to see everything only in terms of extremes)
 - b. **swear black is white/ call black white/ prove that black is white/ talk black into white** (= to persist in an obvious untruth)
 - c. **nothing is black and white** (= no decisions are binary)

In the expressions in (17), the relativity of *black* and *white* represents totally opposite phases of entities. In (18), the relevance of *black* and *white* is employed to designate a "totally clear state" of something.

- (18) [*black and white* as "straight forward" or "very clear"]
- a. **black and white answer** (= there is no gray-zone answer)
 - b. **tell black from white/ know black from white** (= to be able to distinguish one thing from another)

Similar to the examples of the combination of *noir* and *blanc* in French, the English corresponding color combination of *black* and *white* describes metaphorically "opposite sides of an entity or an event" or "a sharp distinction of entities." The question we must consider next has to do with why French and English choose black and white to represent a two-valued pole. In other words, what makes French and English people make the contrast between black and white and assign them negative and positive values? For example, in English, a *white lie* means "an innocent lie" to spare a person's feelings. In contrast to this idiom, a *black lie* stands for "a harmful lie" to deceive others. In French, we also find the same kind of contrast between white and black, as in *magie blanche* (white magic) and *magie noire* (black magic); the former is for good purposes whereas the latter is to harm other beings.

We will consider now cultural circumstances that may affect the evaluation of colors. We can be fairly certain that this dualist and dichotomized idea of "black and white" is due to the religious background in western culture: that is, the influence of

Roman-Catholic doctrine¹⁷. In this doctrine, the color black is conceived as a symbol of "evil," "Satanism," "death," and "wickedness," in contrast to the color white which symbolizes "spiritual purity" and "moral goodness." In addition, a variety of colored stoles worn by Catholic priests, known as Liturgical colors, is worthy of note here. For example, priests wear white colored stoles during holy days which represent the glory and joy of God (i.e., Christmas, Easter and marriages). On the other hand, black colored stoles are chosen to wear for All Soul's Day and offices for a dead person¹⁸. In this respect, the negative-positive contrastive value is inherently associated with the combination of black and white in languages of Christianized cultures. Thus it may safely be assumed that the relativity of black and white is also motivated by religious and cultural background in the western world.

3.2. Cultural aspects in relativity of colors: Japanese

We have so far seen that French and English languages tend to employ the color black to represent the negative value of an entity, in contrast to the positive value of the color white. In this section, from etymological and cultural viewpoints, consideration will be given to contrastive valued colors specific to the Japanese language. At first, let us look at the examples in Japanese where the color black metaphorically stands for the negative side of entities and events:

- | | | | | | | |
|------|----|---|----|--|----|--|
| (19) | a. | hara-guroi hito
belly-blackened person
'a wicked person' | c. | kuroi torihiki
black dealing(s)
'unfair(backroom) dealings' | e. | kuroi kankei
black connection
'a conspiracy' |
| | b. | kuroi uwasa
black rumor
'a dark rumor' | d. | kuroi kane
black money
'a bribe' | f. | kuro-maku ¹⁹
black-curtain
'a string-puller' |

We can observe that some kind of negative value is assigned to *kuroi* (black) in each example of (19): the color black in Japanese also seems to be conceptualized with regard to darkness and lack of luminosity. If this is the case, then, which color is considered to be positive in Japanese culture? Let us, for the moment, analyze this subject from the etymological standpoint of view. There is fairly general agreement that the adjective *kuroi* (black) is derived from the same root as the verb *kureru* (to grow dark) and the adjective *kurai* (dark): therefore, we can say with fair certainty that darkness plays a central role in conceptualizing of the color black (*kuro*) in Japanese²⁰. Then, which color word is considered an antonym of the word *kuroi* (black) in Japanese? Etymologically, again, it is *akai* (red) that can be the opposite of *kuroi*, owing to the fact that *akai* has the same root as the verb *akeru* (to dawn) and the adjective *akarui* (bright), which are conceptually opposite to darkness. The word *akai* (red) is often employed to mean "obvious," "total," and "clear" in idioms, as in (20). In these examples *akai* does not evoke "redness":

¹⁷ Needless to say, the dualism theory is not restricted only to color conceptualization: being based on the ancient Greek philosophy and the Christian doctrines, many natural phenomena have been dichotomized (ex. mind/ body, subject/ object) in the domain of the philosophy of mind.

¹⁸ This custom, however, does not always apply strictly in Christian churches in Asian regions where the color white is culturally conceived as a color of death.

¹⁹ This word is interpreted metonymically.

²⁰ For further details, see Satake (1955) and the entry of *akai* (red) and *kuroi* (black) in Shogakukan Unabridged Dictionary of the Japanese Language (2nd.ed.).

- (20) a. **seki**²¹-**hin**
red-poverty
'extreme poverty'
- b. **seki-sei**
red-sincerity
'singleness of heart'
- c. **makkana uso**
deep-red lie
'a downright lie'
- d. **aka-no tannin**
red-of other-people
'a complete stranger to someone'
- e. **aka-haji**
red-embarrassment
'deep embarrassment'

The expressions in (19) and (20) clearly show that the relativity of black (darkness) and red (clearness) is still valid in present-day Japanese. Apart from these verbal expressions, we can often observe this contrast in rituals and customs in Japanese culture. For example, the black color is normally adopted for funerals whereas the red color is for matter congratulations²². What this fact makes clear is that speakers of languages conceptualize the colors against cultural background, not only biological environment. Therefore colors do not always have totally universal values and meanings.

Conclusion

Throughout the course of this paper, we have attempted to make a detailed argument about polysemous color words by examining their interrelated meanings. We found first that in French the meanings of the words *noir* and *blanc* have a close connection with embodied experiences of humans in physical/biological surroundings. In the last part of this paper, with comparing the color expressions in French, English and Japanese, we found some differences in the process of conceptualization between these languages, which, we concluded, is due to the differences in background culture. For example, French and English, belonging to the western culture, tend to conceive the color black as negative and the color white as positive. On the other hand, in Japanese culture, it is the color red that has positive meaning. It must be noted that, in investigating the meanings of words, we need to bear in mind that, as an organism, human experience in physical/biological environment could be universal, while the way humans conceptualize the phenomena of the world can differ in each language. We have not adequately been able to discuss the cultural dimension, which must therefore await my next project.

Bibliography

- BENNET, T.J.A (1988) *Aspect of English Colour Collocation and Idioms*, Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag.
- BERLIN, B. & P. KAY (1969) *Basic Color Terms: their universality and evolution*, Berkeley: University of California Press.
- BLOOMFIELD, (1984[1933]) *Language*, Chicago: The University of Chicago Press.
- CROFT, W. & A. D. CRUSE (2004) *Cognitive Linguistics*, Cambridge: Cambridge University Press.

²¹ *Seiki* is Sino-Japanese form of *akai* (red).

²² In Japanese culture, the combination of white and red colors plays an important role for happy events. For examples, traditionally at festive events, Japanese people eat rice boiled with red beans or send guests home with red and white rice cakes.

- CRUSE, A. (2004) *Meaning in Language: an introduction to semantics and pragmatics* (2nd ed.), Oxford: Oxford University Press.
- HEIDER, E.R. (Rosch. E)(1972) "Universals in color naming and memory," *Journal of Experimental Psychology* 93, 10-20.
- JOHNSON, M. (1987) *The Body in the Mind*, Chicago: The University of Chicago Press.
- KAY, P. & C.K. MCDANIEL (1978) "The linguistic significance of the meanings of basic color terms," *Language* 54, 610-646.
- LAKOFF, G. (1987) *Women, Fire, and Dangerous Things: what categories reveal about the mind*, Chicago: The University of Chicago Press.
- LAKOFF, G. & M. JOHNSON (1980) *Metaphors We Live by*, Chicago: The University of Chicago Press.
- — — (1999) *Philosophy in the Flesh*, New York: Basic Books.
- — — (2002) "Why cognitive linguistics requires embodied realism," *Cognitive Linguistics* 13 (3), 245-263.
- LANGACKER, R.W. (1987) *Foundations of Cognitive Grammar, Vol.1. Theoretical prerequisites*. Stanford: Stanford University Press.
- — — (1991) *Concept, Image, and symbols: the cognitive basis of grammar*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- — — (2008) *Cognitive Grammar: a basic introduction*, Oxford: Oxford University Press.
- SATAKE, A. (1955) "What characterizes color categorization of the ancient Japanese language," *The Japanese Language and Literature* 24 (6), 1-19.
- SUKAGAWA, S. (1999) *A Historical Study of English Color Terms: meaning, metaphor and symbolism*, Tokyo: Seibido.
- TAYLOR, J.R. (1995) *Linguistic Categorization*, Oxford: Clarendon Press.
- WIERZBICKA, A. (1980) *Lingua Mentalis: the semantics of natural language*, Sydney: Academic Press.
- — — (1990) "The meaning of color terms: culture, and cognition," *Cognitive Linguistics* 1 (1), 99-150.
- — — (1996) "The meaning of colour terms and the universals of seeing (Chapter 10)," *Semantics*, Oxford: Oxford University Press, 287-334.
- — — (2006) "The semantics of colour: a new paradigm," *Progress in Colour Studies*, C. P. Biggam and C. J. Kay (eds.), Amsterdam: John Benjamins, 1-24.

***Across* et *through* : proposition de représentations métalinguistiques**

Résumé : Cet article a pour but de proposer une représentation de certains éléments fondamentaux du fonctionnement des marqueurs *across* et *through*, susceptible de rendre compte des nuances apparaissant lors de leur emploi en contexte. À l'aide des outils proposés par la Théorie des Opérations Énonciatives, on tentera d'illustrer la façon dont une représentation basée sur des primitives abstraites permettrait d'éviter certains écueils induits par le choix de représentations spatiales, telles qu'elles sont favorisées dans les grammaires traditionnelles et en linguistique cognitive.

Abstract : This paper consists in an attempt to represent some fundamental aspects of the operations involved by the markers *through* and *across*, such that they could account for the diversity of interpretations arising in context. Its aim is to illustrate the possibility of a metalinguistic representation grounded on abstract primitives that would offer an alternative to the spatial representations favoured by traditional grammars and cognitive linguistics. We will try to illustrate how the tools provided by the Theory of Enunciative Operations can be employed as a possible way of avoiding some problematic aspects induced by the premises the former rely on.

Introduction

Cette étude s'inscrit dans le cadre plus large d'une proposition de représentation du marqueur *through*, au sein de la Théorie des Opérations Énonciatives, fondée par A. Culioli. E. Gilbert a formulé dans un article récent¹ des éléments de comparaison et de représentation pour *across* et *through*. Il y proposait une représentation essentiellement topologique de *across* (topologie notionnelle). Nous avons ici cherché à élargir sa proposition afin de mettre en valeur d'autres aspects de la différence entre les deux marqueurs, dont nous proposerons également de rendre compte à l'aide de représentations non topologiques.

Nous précisons que les énoncés proposés dans cet article proviennent du BNC, de COCA², ou de sites Internet.

1. *Through* et *across* dans les grammaires/travaux de linguistes

1.1 Emplois analogues

On partira du constat selon lequel certains emplois des marqueurs *through* et *across*, prépositionnels ou non, témoignent d'une grande proximité, comme on l'observe dans les énoncés (1.a) à (3.b) :

¹ GILBERT, Eric. « *Across, by et through*. Considérations sur les conditions de représentation métalinguistique des prépositions », *Anglophonia*, 2003, 14, p. 37-61

² Le British National Corpus et le Corpus of Contemporary American English.

(1.a) I wander towards the room 1 and now I am a bit surprised, I see Liam **walking through the room**, not being recognized by anyone at all. (Google, site: .co.uk)

(1.b) Now, she was **walking across the room** when she farted, and her father said, "Did you whisper?" Whisper was his euphemism for fart. (Google, site: .co.uk)

(2.a) Whether dealing with residential areas, walking, cycling, public transport, or traffic calming the British manual is bereft of new ideas, cautious in tone and apparently oblivious to **the revolution sweeping through Europe**. (BNC)

(2.b) Education Committee chairman John McTernan said: "We have to take a stand against racism. It is **a cancer sweeping across Europe**". (BNC)

(3.a) At least when face-to-face contact is made you are fairly certain that the **message gets through**. (BNC)

(3.b) It would be perverse to find fault with the elevation of Aids awareness to the status of a rock cause, and particularly silly to fret about performance infelicities (nobody really looks to David Bowie for enlightenment, do they?) providing **the message gets across** and the money comes in. (BNC)

1.2. Définitions et représentations spatiales

Les analogies que l'on peut établir entre certaines de leurs interprétations trouvent un écho dans la grande ressemblance de certaines des définitions proposées par les dictionnaires, celles du Harrap's Chambers par exemple :

Across: "from side to side (of)"

Through: "from end to end, side to side, or boundary of"

Chacune de ces définitions exprime ainsi l'idée d'un mouvement, plus précisément d'un passage qui s'établit d'un côté à un autre, ou d'un bord à l'autre d'une entité donnée.

Cette idée de passage apparaît de façon récurrente dans la description des deux prépositions :

A. Tyler et V. Evans: "A consequence of the particular spatial designation associated with **through** is that the functional notion of path is evoked"³

A. Tyler et V. Evans: "**across**, a spatial particle that appears to code conventionally for a path"⁴

R. Quirk: "The sense of 'passage' is the primary locative meaning attached to **across** (dimension-type 1 or 2), **through** (dimension-type 2 or 3) and past (...)." ⁵

On remarque dans cette dernière citation que R. Quirk, tout en rapprochant ainsi les deux marqueurs, établit une distinction dans leur fonctionnement qui concerne les dimensions du repère, les types cités correspondant respectivement à *line* et *surface* pour *across*, à *area* et *volume* pour *through*.

³ EVANS, Vyvyan ; TYLER, Andrea. *The semantics of English prepositions : spatial scenes, embodied meaning and cognition*. Cambridge : Cambridge university press, 2003, p.73

⁴ EVANS, Vyvyan ; TYLER, Andrea. *The semantics of English prepositions : spatial scenes, embodied meaning and cognition*. Cambridge : Cambridge university press, 2003, p.75

⁵ QUIRK, Randolph et al. *A comprehensive grammar of the English language*. London ; New York : Longman, 1985, p.682

Il représente de fait une tendance générale plus large : **la lecture des grammaires suggère une différence qui concernerait principalement la géométrie de l'entité à laquelle renvoie le terme introduit par le marqueur.**

On y trouve *through* généralement associé à un volume, une épaisseur, ou un élément à trois dimensions, *across* à une surface, un plan, ou un élément à deux dimensions.

C'est ainsi le type de critères qui est employé par A. Tyler et V. Evans :

[N.B : Dans les énoncés suivants, *lm* est employé pour *landmark* (site, ou entité saillante secondaire) *tr* pour *trajector* (trajecteur, ou entité saillante primaire⁶)

« *The primary distinction between through and across is that through mediates a relation between a TR and a bounded [⁷] LM while across mediates one between a TR and a planar LM. »⁸*

Ce choix possède un certain nombre d'inconvénients de poids, liés notamment à la responsabilité qu'il donne à l'extralinguistique dans le fonctionnement du langage et à la conception de ce dernier qu'ils véhiculent implicitement. Ces inconvénients faisant l'objet d'une mention régulière par les linguistes de la TOE, et par d'autres également, nous ne les passerons pas en revue.

On proposera toutefois, à titre d'exemple, l'énoncé (4) qui témoigne de certaines limites de ce type de distinctions basées sur les caractéristiques des objets extralinguistiques :

(4) *Some graphs of equations do not pass through the point $x = 0, y = 0$ (BNC)*

Si l'on peut ici aisément admettre un rapport d'inclusion entre la ligne et le point, il reste difficile d'admettre que *the point* soit pour autant conçu comme tridimensionnel ou pourvu d'un volume.

En outre, une distinction basée sur la géométrie du repère est à l'évidence peu féconde pour rendre compte des différences qui apparaissent avec les emplois non spatiaux de ces marqueurs.

2. Proposition de représentation métalinguistique

2.1 Cadre théorique et représentation d'un invariant fondamental

On ne contestera pas l'apparition de nuances récurrentes dans l'interprétation géométrique du repère. Toutefois nous ne les interpréterons que comme afférentes au type de relations mis en place par chaque préposition entre les termes concernés. Le sens, se conçoit en effet dans la TOE davantage comme un construit que comme une forme qui préexisterait à l'acte d'énonciation et conditionnerait l'emploi de tel ou tel marqueur en fonction des (de ce que seraient les) propriétés du monde. Ce travail de construction est exprimé ainsi par A. Culioli :

⁶ Les termes d'entité saillante primaire et d'entité saillante secondaire sont empruntés à Paul Sambre (SAMBRE Paul. « Être dans tous ses états », *CogniTextes* [En ligne], Volume 1 | 2007, mis en ligne le 18 mars 2009, Consulté le 05 janvier 2010. URL : <http://cognitextes.revues.org/index120.html>)

⁷ La définition suivante est fournie pour *bounded* : "We define a bounded LM as one that possesses an interior, a boundary, and an exterior. Canonically, we think of bounded LMs as three-dimensional objects, such as boxes or rooms." EVANS, Vyvyan ; TYLER, Andrea. "Rethinking English 'Prepositions of Movement' : The Case of *To* and *Through*". *Belgian Journal of Linguistics*, 2003, p.178

⁸ EVANS, Vyvyan ; TYLER, Andrea. "Rethinking English 'Prepositions of Movement' : The Case of *To* and *Through*". *Belgian Journal of Linguistics*, 2003, p. 220

« Enoncer, c'est construire un espace, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref, un système de repérage. »⁹

Le concept de repérage est un élément clef du système de représentation adopté ici.

Pour le cas des prépositions qui nous intéressent, on considèrera qu'elles permettent la mise en relation de deux occurrences, X et Y, dont l'une, l'occurrence repère, intervient dans la construction de la valeur référentielle de l'autre, l'occurrence repérée. Ceci à travers un double travail de délimitation :

- **une délimitation quantitative** qui a trait à l'ancrage spatio-temporel de X ;
- **une délimitation qualitative** qui a trait à ses propriétés.

En d'autres termes la délimitation quantitative a trait à l'existence de l'occurrence et sa délimitation qualitative a trait à sa nature, à ses qualités.

Le repérage permettant de représenter la mise en relation de X et de Y peut prendre trois grandes valeurs :

- **l'identification**, symbolisée par =, qui a trait à la réduction de l'altérité entre les deux occurrences.
- **la différenciation**, symbolisée par ≠, représente la mise en place d'une altérité (altérité faible).
- **le décrochage**, symbolisée par ω, permet de représenter l'altérité maintenue (altérité forte), soit une forme de hiatus entre deux termes.

Il semble possible de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes observables aux deux niveaux, qualitatifs et quantitatifs, en associant *through* à deux opérations successives, une opération d'identification et une opération de différenciation, et *across* à une opération de décrochage. On peut en effet observer avec les emplois de *across* le renvoi à l'existence d'une altérité forte, qui se traduit notamment par l'idée d'une forme de hiatus entre deux termes.

C'est le cas avec la séquence idiomatique *across the footlights* qui permet d'illustrer cette logique, comme en (5) :

(5) *The successful performer is the one who communicates most; it's about being able to feel a musical personality **across the footlights**.*

La rampe lumineuse incarne en effet symboliquement cette séparation entre vedette et public, hiatus présenté selon les énoncés comme comblé ou non par la puissance ou la qualité de la performance de l'artiste. On a ici une relation qui implique trois termes :

X, *a musical personality*

Z, non exprimé, qui correspond au public, sujet notionnel de *being able to feel...*

Y, *the footlights*, qui incarne cette séparation entre X et Z, ce hiatus.

On proposera la représentation suivante :

X ≠ Y ≠ Z, ce qui implique X ω Z

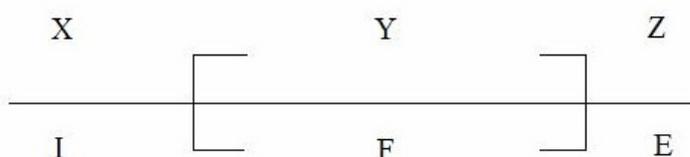
⁹ CULIOLI, Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel, T3*. Paris : Ophrys, 1999, p.44

On remarquera dans le choix de cette représentation que le hiatus en question concerne la relation entre X et un troisième terme, Z, ces deux termes entretenant avec Y, le repère, une relation de différenciation.

Une approche topologique équivalente peut également être adoptée, basée sur le concept de domaine notionnel. Le domaine notionnel, construit à partir de la notion, est structuré par un Intérieur, un Extérieur et une Frontière. L'Intérieur I, centré autour d'un centre organisateur, comprend les valeurs qui lui sont identifiables, et donc munies des propriétés constitutives de la notion. L'Extérieur E, comprend les valeurs qui ne sont munies d'aucune de ces propriétés constitutives, il est donc disjoint de I. La Frontière est elle adjacente à I et à E, elle donne les valeurs qui partagent certaines propriétés avec I et d'autres avec E.

Avec une approche topologique, l'identification correspondrait à la construction d'un Intérieur. La Différenciation à celle d'une Frontière. Enfin le décrochage entretient des rapports directs avec la construction d'un extérieur.

Dans cette optique, E. Gilbert a caractérisé *across* « comme marquant une double fermeture, c'est-à-dire comme construisant une frontière associée à un intérieur et un extérieur »¹⁰. Ceci correspondrait au schéma suivant :



Y incarne ici cette frontière, qui est bornée à droite et à gauche.

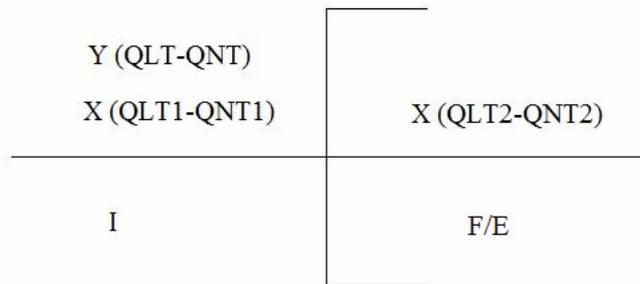
On proposera en regard pour *through* une représentation, en deux étapes, dont on notera qu'elle diffère notamment de celle de *across* par la présence d'une relation d'identification entre X et Y :

$$\mathbf{X (QLT1-QNT1) = Y}$$

$$\mathbf{X (QLT2-QNT2) \neq Y}$$

On a mentionné que d'un point de vue topologique, l'identification pouvait être associée à la construction d'un Intérieur et la différenciation à la construction d'une Frontière. La représentation topologique proposée pour *through* sera la suivante :

¹⁰ GILBERT, Eric. « *Across, by et through*. Considérations sur les conditions de représentation métalinguistique des prépositions », *Anglophonia*, 2003, 14, p. 37-61



2.2 Through : l'accès au complémentaire

On mentionnera brièvement que le passage d'un Intérieur à une Frontière semble s'interpréter dans certains cas comme un passage d'un Intérieur à un Extérieur, avec une construction de la frontière comme renvoyant à un ensemble vide. Une telle approche permettrait de rendre compte des valeurs de *through* qui renvoient aux idées de sortie ou d'issue, de dépassement, de dissociation entre X et Y, comme dans les emplois qui peuvent correspondre aux gloses suivantes (Cobuild) :

*"If something goes into an object and comes out of the other side, you can say that it passes **through** the object."*

*"If you are **through** with something or if it is **through**, you have finished doing it and will never do it again. If you are **through** with someone, you do not want to have anything to do with them again."*

Ces différents emplois ont en effet en commun de renvoyer à la mise en place d'une forme d'altérité entre X et Y, avec l'accès de X à ce qui se présente comme un Extérieur par rapport à Y.

Les deux approches, que *through* permette de construire le passage d'un Intérieur à un Extérieur ou d'un Intérieur à une Frontière, peuvent être réunies sous une même représentation dans laquelle on considèrera que le marqueur permet de renvoyer à un passage d'un intérieur à son complémentaire, ce dernier correspondant à un Extérieur dans le cas d'une Frontière équivalant à un ensemble vide, à une Frontière et un Extérieur dans le cas contraire.

3. Repérage et nuances d'interprétations

3.1. Nuances dans l'interprétation des propriétés géométriques du repère : surface/épaisseur et plan/volume

Les différences qui apparaissent ainsi entre les deux représentations semblent permettre de rendre compte des nuances portant sur le type d'oppositions géométriques généralement repris par les grammaires que nous avons mentionnées plus haut.

On comparera à cet effet les énoncés (6) à (9) :

(6) *The ant climbed up the string, went **across the ceiling** and down the wall.*

(7) *The bottoms of his feet were oozing slime as well and it enabled Jack to cling to the wall and climb without difficulty. He went **across the ceiling** too.*

(8) *Preparing the loft. (...) If the floor isn't boarded, you must keep your weight on the joists or you'll **go right through the ceiling!***

(9) *On closer inspection (by giving it a prod) I realised the ceiling was wet...it was that soft my finger went **through the ceiling.***

Le passage se comprend ici avec *across*, en (6) et (7), comme se faisant en surface de Y, et avec *through*, en (8) et (9) comme se faisant à travers Y, dans son épaisseur.

La représentation topologique proposée pour *across*, caractérisée par une double fermeture est en accord avec la conception du repère, Y, comme surface. Elle permet un renvoi à une entité bornée, qui concorde avec les notions d'étendue ou de sa surface, comme le suggèrent ces définitions du TLFi :

Surface : A.4.a. Étendue délimitée d'une certaine importance et généralement plane. (TLFi)

Etendue : II.A.1.a. Longueur, distance (relativement importante) (comprise entre deux points).¹¹ (TLFi)

Pour ce qui est de la relation repère-repéré, le passage en surface implique une forme de rapport limitrophe entre X et Y, la surface étant aussi une limite :

Surface : A.2.a. « face limitant un solide »¹²(TLFi)

C'est la Frontière qui semble la plus appropriée au renvoi à l'idée de limite, ce qui va dans le sens de la représentation topologique proposée où Y incarne une Frontière.

Avec une approche non topologique, les deux repérages impliquant une relation de différenciation permettent de la même manière de rendre compte de l'interprétation en termes de passage d'un bord à l'autre de Y.

On considèrera à ces fins que X et Z sont incarnés par la même entité dans chaque énoncé : *the ant* en (6), *he* en (7). L'idée d'un passage d'un bord à l'autre de Y (*the ceiling*) correspondrait aux deux relations de différenciation proposées, dans l'idée que X est localisé à deux reprises comme se trouvant en limite de Y.

L'idée d'un passage d'un bord à l'autre est indissociable de celle de l'introduction d'une distance entre la localisation initiale de X et sa localisation finale, soit une forme de hiatus entre ses coordonnées initiales et finales: on retrouve ici la relation de décrochage proposée entre X et Z.

On a en outre mentionné, l'idée que ce passage d'une limite à une autre de Y se faisait en surface, et non par l'épaisseur de Y. Reste que l'épaisseur peut elle aussi se concevoir comme une distance entre deux limites, un intervalle borné, ainsi que le suggère cette définition :

Epaisseur : I.A. Distance séparant deux surfaces, deux courbes. (TLFi)

La conception d'un passage en surface et non dans l'épaisseur de Y repose selon nous sur l'idée que X et Y restent dans un rapport qui est de l'ordre de l'adjacence, avec l'idée d'un simple contact. Ce qui équivaut à dire qu'à aucun moment X n'est inclus dans Y, et qu'il en demeure à ce titre **toujours distinct**. Cette distinction peut être représentée au moyen d'une différenciation qualitative entre X et Y, qui suppose que les deux occurrences demeurent distinctes du point de vue de leurs propriétés.

¹¹ Nous soulignons.

¹² Nous soulignons.

Ceci signifie nécessairement une absence d'identification entre leurs délimitations. Cette absence d'identification qualitative avec *across*, semble un élément clef des nuances d'interprétations qui apparaissent avec les deux marqueurs.

En regard de ce qui peut être observé avec *across*, l'interprétation des énoncés contenant *through*, en (8) et (9), suggère un passage de X par l'épaisseur de Y. S'il repose également sur l'idée d'un mouvement d'une limite à l'autre de Y, il est à la différence de ce qu'on observait avec *across*, indissociable de l'idée d'une forme d'inclusion (temporaire, il ne s'agira dans notre présentation que d'un premier repérage) de X dans Y. On peut donc faire l'hypothèse d'une mise en relation de X et de Y reposant sur une opération d'identification, aux deux niveaux, quantitatif et qualitatif :

$$X \text{ (QLT1-QNT1)} = Y$$

On a vu que *through* n'impliquait pas systématiquement une prise en compte de Y comme étant tridimensionnel. La comparaison avec *across* indique pourtant ici que l'appréhension de *the ceiling* comme doté d'un volume, en dépit du fait qu'il possède un référent qui se conçoit typiquement comme planaire, est bien lié à l'emploi du marqueur *through*.

Ce type de distinction géométrique ne semble donc pouvoir se concevoir que comme afférente à la combinaison du type de repérage impliqué par le marqueur, qui établit ce rapport d'inclusion entre X et Y, des propriétés notionnelles des termes mis en relation et du type de contexte.

3.2. Contenant/contenu

Les nuances d'interprétation observables ne se limitent pas à la conception géométrique du repère, elles peuvent également se lire au niveau d'autres caractéristiques, topologico-fonctionnelles (avec ici une interprétation large de la topologie), entre autres. A nouveau, on préférera y voir des effets ponctuels du fonctionnement des marqueurs, intimement liés au contexte, et non des propriétés invariantes de ceux-ci.

L'hypothèse de l'identification avec *through* trouvera ainsi un autre appui dans l'aptitude du marqueur à construire un repérage renvoyant à un rapport contenant-contenu. Dans de très nombreux cas, avec la préposition, Y s'interprète en effet comme un contenant, à tel point que Lee l'intègre dans son schéma de représentation :

« *The preposition through prototypically involves a situation in which a physical object or substance enters a **container**, follows a path within the container, and then exits.* »¹³

Là où *through* permet l'apparition de ce type de rapport contenant-contenu, *across* dans un contexte semblable n'y semble pas associé. On comparera ainsi (10) et (11):

(10) *I've managed to get them pretty manky from time to time and a spin **through the washing machine** brings them up as good as new.*

(11) *So, Monday I go back to the house and note as I'm driving up to the garage that a blind appears to be more closed than I would normally keep it and as I enter the garage, I note that today there is a shirt lying **across the washing machine**.*

L'interprétation de (10) repose en partie sur une conception de *them* comme étant à l'intérieur de *the washing machine*, et donc contenu à un moment donné par Y. Un type

¹³ LEE, David. « A tour through *through* ». *Journal of English Linguistics*. v.26 décembre 1998 Sage Publications, p.333

d'interprétation dont l'opération d'identification permettrait de rendre compte, comme l'a montré E. Gilbert dans ses travaux sur le marqueur *in*¹⁴.

Toute idée d'un rapport contenant-contenu disparaît en regard en (11), ce qui confortera une analyse de *across* comme n'étant pas associé à une opération d'identification.

Il apparaît à l'appui de ces observations que des termes caractérisables comme conduits, soit des éléments qui entretiennent prototypiquement des relations de type contenant-contenu avec une autre entité, apparaissent beaucoup plus difficilement en tant que repère avec *across* qu'avec *through*¹⁵. C'est ce qu'indique le nombre d'occurrences des termes suivants après *across* et après *through* sur le BNC :

vein : 0 (*across*)/68 (*through*), *pipe* : 1/11, *pipeline* : 0/6, *tunnel* : 0/6, *tube* : 0/18, *duct* : 0/2, *hose* : 0/4, *channel* : 0/72, *artery* : 1/5

Si cette répartition suggère une plus grande compatibilité entre les propriétés notionnelles de ces termes et le type de repérage mis en place par *through*, elle ne signifie pas pour autant l'impossibilité totale de rencontrer *across* avec ces termes. On peut ainsi trouver des énoncés sur Google dans lesquels *across* est suivi du mot *tube* (dans son sens de cylindre, et non de ligne de transport), pourtant notionnellement associé à l'idée de contenant¹⁶. Pour autant, la relation X-Y dans ces cas-là ne semble généralement pas se concevoir comme mettant en jeu un rapport de type contenant-contenu. On observera par exemple :

(13) *The packaging was the same sort of colours - dark blue background with smarties blasting everywhere, with the Smarties® name dominantly splashed **across the tube** for all to see.*

En (13) la marque *Smarties* s'étale sur toute la surface de l'objet (*splashed*): on a ici un type d'interprétation dont on a suggéré que la double fermeture, associée à une absence d'identification qualitative (et donc à la non inclusion de X dans Y) permettait de rendre compte.

4. Observations sur les délimitations qualitatives de X et de Y

4.1. Altération des propriétés de X par Y

L'énoncé (10) nous permet de relever un élément supplémentaire en faveur d'une représentation en termes d'opération d'identification avec *through*.

Dans ce dernier, le passage de X par Y s'accompagne d'un changement des propriétés de X, (*it is as good as new, i.e washed*), dont Y, *the washing machine*, détermine les caractéristiques.

¹⁴ Eric Gilbert : « Or, ces deux concepts, contenant/contenu et inclusion, impliquent intrinsèquement l'existence d'une identification¹⁴ entre la délimitation qualitative de l'occurrence repérée et l'occurrence repère, car, comme l'écrit le Petit Robert, un contenu, c'est « ce qui est dans un contenant », et un contenu n'acquiert donc son statut que par rapport à un contenant, qui lui donne ses propriétés mêmes de contenu. » *in* « Ebauche d'une formalisation des prépositions In, On et At », *Cycnos*, Volume 21 n°1, mis en ligne le 25 juillet 2005, URL: <http://revel.unice.fr/cycnos/document.html?id=11>

¹⁵ Recherches effectuées sur le BNC, sur les formats suivants : *through* * [*vein*] ou *across* * [*vein*]

¹⁶ En témoigne la définition du Cambridge Advanced Learner's : « *tube* noun (CONTAINER) : [C] a long thin container made of soft metal or plastic, which is closed at one end and has a small hole at the other, usually with a cover, and which is used for storing thick liquids » (<http://www.cambridge.org/elt/dictionaries/cald.htm>)

On suggèrera la prise en compte de deux délimitations qualitatives distinctes de X, en lien direct avec l'apparition d'un phénomène de cause à effet, où la seconde délimitation apparaît clairement comme directement impliqué par la première.

Qlt₁ : X *is/was being washed*

Qlt₂ : X *is washed* (cf. *as good as new*)

La première délimitation qualitative, qui correspond à celle dont est pourvu X lors de son inclusion spatiale dans Y, est intimement liée aux propriétés de Y : on peut concevoir la première délimitation qualitative de X comme étant le fruit d'une identification qualitative avec Y.

On a suggéré que l'on pouvait en outre parler d'effet pour caractériser la seconde délimitation qualitative de X. La valeur de différenciation que l'on a attribué au second repérage permettrait de représenter ce phénomène qui repose nécessairement sur une forme d'adjacence notionnelle.

De fait, on retrouverait ici les deux opérations proposées, identification puis différenciation :

X (Qlt₁-Qnt₁) = Y

X (Qlt₂-Qnt₂) ≠ Y

L'acquisition par X de nouvelles propriétés définies par celles de Y est caractéristique d'un grand nombre d'emplois de *through*, qui ne se limitent d'ailleurs pas au type de traitement mécanique que nous venons d'entrevoir. Lee souligne en effet :

« *In the case of through, one such element is the fact that the traverse of TR through LM has the potential to change LM in some way*¹⁷ »

Les énoncés (13) à (14) illustrent ce phénomène :

(13) *Rob, debonair and well-groomed; **the sunlight through stained glass** making a coloured mosaic on the stone floor; the music swelling as Heather, in ivory lace, arrived on her father's arm, and Rob turning quickly to look at her, then watching her all the way down the aisle as she came towards him; the hot prick of tears in Merrill's eyes at the beautiful solemnity of the ceremony.*

(14) *The room in which we stood was suffused with a soft orange glow, **the sunlight falling heavily through the great window** that dominated the empty synagogue, lent added weight and substance by some hidden element that had joined with it in its passage through the glass.*

En (13) le passage de X, *the sunlight*, par Y, *stained glass*, s'accompagne d'une répercussion des propriétés chromatiques de Y sur celles de X, comme le suggère le syntagme *a coloured mosaic*.

En (14), au cours de son passage par Y, *the sunlight* en acquiert certaines des propriétés pour prendre la forme de *a soft orange glow*, le phénomène étant d'ailleurs explicité dans « *lent added weight and substance by some hidden element that had joined with it in its passage **through** the glass.* »

D'un point de vue qualitatif ce transfert de propriétés repose sur une réduction de l'altérité entre X et Y, on retrouve une opération d'identification en Qlt₁.

¹⁷ LEE, David. « A tour through *through* ». Journal of English Linguistics. v.26 décembre 1998 Sage Publications, p.339

Dans les deux cas la seconde délimitation qualitative de X, Qlt_2 , se comprend comme un effet de ce transfert de propriétés, en accord avec une représentation en termes de différenciation.

Nous avons porté notre attention avec les phénomènes de transferts de propriétés sur la question de la délimitation qualitative de X. Il semble à ce propos que l'une des différences notables entre *through* et *across* concerne ce niveau de délimitation. A la différence de ce que l'on observe avec *through*, la délimitation qualitative de X ne semble pas affectée par Y avec *across*.

Nous n'irons pas jusqu'à considérer comme R. Jackendoff que la préposition n'a de valeurs que spatiales (« *across is only spacial* », énonce-t-il¹⁸), dans la mesure où certains emplois de *across* reposent à l'évidence sur une interprétation non spatiale, comme dans les énoncés du type de (15) :

(15) *Brenda, of The Green, Richmond, first **came across homeopathy** while seeking help for her daughter, Angela, born with a severe heart condition, and now aged 20.*

Il semble toutefois que ce marqueur se combine relativement mal avec des termes ne pouvant intervenir comme repère spatial, soit des termes qui ne sont pas eux-mêmes pourvus d'une délimitation quantitative.

C'est ce que suggère l'observation du phénomène suivant.

4.2. Restrictions dans la combinaison des syntagmes *traffic lights* et *red light* avec *through* et *across*

Les séquences « *through the traffic lights* » et « *across the traffic lights* », sont représentées sur Google dans des proportions comparables. Les énoncés obtenus semblent renvoyer quasi-systématiquement¹⁹ à la description d'un itinéraire, comme dans (16) à (19):

(16) *Take the right hand lane and go **through** the traffic lights onto Academy Street.*

(17) *Ensure you are in the RIGHT HAND lane and bear right **through** the traffic lights into the Caversham shopping area.*

(18) *Continue straight **across** the traffic lights, pass all the shops, BP garage on the left and, as the road turns hard left, turn right into Haye Road.*

(19) *Drive down Parliament Street, straight across the traffic lights at the bottom, and up Ripon Road.*

Or, si l'on remplace *the traffic lights* par *the red light*, le nombre d'énoncés contenant *across* chute à trois, quand *through* reste massivement représenté (133 occurrences sur <http://www.google.co.uk>), avec des énoncés comme (20) à (22) :

(20) *I inadvertently went **through the red light** at the bottom of Prince of Wales Road, before the roundabout.*

(21) *Mr Tully said Rossiter would have been driving his Jeep Cherokee at a maximum 30mph when he manoeuvred past a bus from Old Market Street, went **through the red light** and was in collision with Mr Plant as he ran from the Castle Park side.*

¹⁸ JACKENDOFF, Ray. *Languages of the Mind*. Cambridge, Mass.: MIT Press, 1992. p.38

¹⁹ Sur les 200 premières occurrences consultées, seule une, avec *through* ne correspondait pas à cette description : « *But proposals also revealed by Coun Auckland to reintroduce a left turn lane for city-bound traffic at Abbey Lane lights, meaning more vehicles could pass through the traffic lights in one phase, may not now go ahead.* » Avec *across*, quelques localisations statiques du type de : « *A small shop is available across the traffic lights.* »

(22) *We were each asked to explain why it was that we went **through the red light**. The reasons ranged from simply being in a rush, not noticing the lights changing and thinking that we could make it before they changed right through to a lady who had driven through because a gang of kids were throwing rocks at her car as she waited for the lights to change.*

En outre, ces énoncés ne mettent plus en jeu la description d'un simple itinéraire mais un passage au feu impliquant la violation d'un interdit, comme l'ont montré la totalité des 133 occurrences analysées. Dans la mesure où il s'agit là de la différence la plus saillante avec les énoncés précédents, il serait tentant de s'arrêter ici à la notion de contrainte comme responsable de cette disproportion, d'autant qu'elle apparaît de façon récurrente dans l'environnement de *through*. C'est d'ailleurs très probablement la conclusion que l'on adopterait dans le cadre d'une analyse basée sur des traits définitoires, avec le choix d'une représentation de type sémantique.

Pourtant, il apparaît que le marqueur *across* est tout à fait compatible avec des termes qui renvoient à des notions dont le caractère astreignant est l'une des propriétés constitutives, tels que *fence*, *barricade*, ou encore *pit*, comme dans (23) à (25):

(23) *We glared at each other **across the barricade**, and I picked up my spade*

(24) *Their reunion will take place **across the fence***

(25) *Run and jump **across the pit** beyond the Ganesha Keys door*

Il semblerait en fait que l'incompatibilité observée incombe au fait que *the red light* soit associé à un fonctionnement hautement, voire purement qualitatif. Une telle incompatibilité nous renseignerait ainsi sur le fonctionnement essentiellement quantitatif du marqueur *across*.

On remarquera tout d'abord à l'appui de cette hypothèse que *the red light* ne semble en effet pas pouvoir fonctionner comme simple repère spatial. C'est ce que suggère entre autres le fait que sa représentation sur Google²⁰ est quasi-nulle après des prépositions comme *beyond*, *behind*, *beside*, *next to*, *in front of*, *on the other side of*, *opposite*, prépositions après lesquelles la séquence *the traffic lights* est, elle, largement représentée.

Cette hypothèse semble également confirmée par l'observation des conséquences du remplacement de *traffic lights* par *red light* dans des énoncés décrivant des itinéraires avec *through*, comme dans (26) à (28) :

(26) *Continue **through the traffic lights** for the park and ride on your right.*

→ *Continue **through the red light** for the park and ride on your right.*

(27) *Ensure you are in the RIGHT HAND lane and bear right **through the traffic lights** into the Caversham shopping area.*

→ *Ensure you are in the RIGHT HAND lane and bear right **through the red light** into the Caversham shopping area.*

(28) *Continue to the end of Eldon Rd. Go **through the traffic lights** straight on into Craven.*

→ *Continue to the end of Eldon Rd. Go **through the red light** straight on into Craven.*

Cette manipulation a directement pour effet d'induire une interprétation en termes de violation d'un interdit, en désaccord avec la description d'un simple itinéraire, et ce malgré un contexte appelant nettement un fonctionnement du terme comme repère

²⁰ Recherche restreinte au domaine .co.uk

topologique. Cette observation suggère bien l'implication par le marqueur *the red light* d'une interprétation qualitative et de sa non aptitude à fonctionner comme simple repère spatial.

On lira donc au niveau de sa très faible compatibilité avec *across* un indice de l'importance de l'implication de la délimitation quantitative de Y avec le marqueur. Ces observations nous renseignent également sur le fonctionnement de *through* en indiquant une parfaite compatibilité de *through* avec des termes qui renvoient à du purement qualitatif.

5. A propos de la complémentation de *across*

Les observations précédentes pourraient certes correspondre à un phénomène isolé, ou qui pourrait être imputable la valeur du repérage impliqué, toutefois cette hypothèse semble confirmée par l'observation de restrictions très marquées sur le type de termes pouvant être introduits par *across*. Le marqueur semble particulièrement réfractaire à l'introduction de termes dénotant de pures abstractions, des notions qui ne sont donc quantifiables d'aucune manière, quand *through* ne semble pas soumis à ce type de limitation.

► Les termes en *-ness*, dont le suffixe permet la formation de noms dénotant une entité abstraite sont représentés 131 fois sur le BNC après *through*, une seule après *across*.

► Les prédicats nominalisés, qui dénotent pour grand nombre des activités, abstractions qui ne sont donc pourvues d'aucun ancrage spatio-temporel n'apparaissent pas sur le BNC après *across*, quand on en compte plusieurs dizaines d'occurrences avec *through*.

► On observe également une très faible représentation des termes dénotant toutes formes de concepts abstraits. La quasi-totalité des requêtes effectuées sur le BNC ayant fourni au moins une réponse avec *through* s'est montrée infructueuse avec *across* :

▪ *hate*: 2 (through)/0 (*across*, *love*: 16/0, *desire*: 1/0, *joy*: 1/0, *courage*: 1/0, *surprise*: 1/0, *interest*: 9/0, *anguish*: 1/0, *fear*: 35/0, *anger*: 3/0, *grief*: 4/0, *terror*: 1/0, *rage*: 2/0, *shame*: 2/0, *guilt*: 2/0, *pain*: 9/0, *starvation*: 5/0, *war*: 13/0, *peace*: 4/0, *friendship*: 4/0, *ignorance*: 26/0, *knowledge*: 4/0, *freedom*: 2/0, *democracy*: 4/0, *hard work*: 16/0, *motion*: 1/0, *science*: 11/0, *education*: 51/0, *technology*: 11/0, *communication*: 9/0, *silence*: 4/0

▪ *space*: 57/9, *time*: 181/30, *history*: 41/2

Ces trois observations vont dans le sens de l'hypothèse de l'importance pour Y de pouvoir se voir associer un ancrage spatio-temporel, et donc pour X de pouvoir être quantitativement délimité par Y.

On remarquera toutefois dans les données chiffrées produites ici que *space*, *time* et *history* sont eux représentés après *across*. Le fait que ces termes se démarquent ici des autres termes dénotant des abstractions n'est, de ce point de vue, pas anodin. Il s'agit d'abstractions certes, mais toutes renvoient précisément au domaine de la temporalité ou à celui de la spatialité. Dans la mesure où la délimitation quantitative d'une occurrence concerne son ancrage spatio-temporel, il devient concevable que ces termes puissent servir de repère au niveau quantitatif.

On notera que ces notions ont, en outre, une forme de référence concrète, comme le suggèrent les définitions suivantes (Merriam-Webster), qui font référence à des entités localisables ou mesurables:

Space : the region beyond the earth's atmosphere or beyond the solar system

Time : the measured or measurable period during which an action, process, or condition exists or continues

History : a chronological record of significant events (as affecting a nation or institution) often including an explanation of their cause

Enfin, l'observation des énoncés qui contiennent *across* avec *time* suggère une interprétation de la temporalité en question non pas durative mais plutôt locative, où Y représente une forme de cadre à la localisation d'éléments distincts, comme en (29) et (30) :

(29) Thus the move into academia and the world of the social sciences was a move across a further conceptual boundary, another movement across time and space, encompassing another rite de passage.

(30) In TRACE, the links between levels of description are explicit, hard-wired connections, and the links **across time** are represented by the simultaneous activity of sets of nodes in different time slices.

Si cette question mériterait une analyse bien plus vaste et approfondie que la brève remarque qui suit, il semblerait bien que la conception de la temporalité mise en jeu dans les énoncés contenant *across* soit en fait davantage quantitative que qualitative.

On a en effet dans ces énoncés une conception du temps qui semble correspondre à celle d'un milieu homogène, entretenant un rapport étroit avec l'espace, comme le suggèrent notamment l'emploi du terme *movement*, et la coordination de *time* avec *space* en (29). Ce temps est en outre subdivisible en plus petites unités, et donc quantifiable, comme le montre l'emploi de *different time slices* en (30).

La présence de ces termes semble de fait suggérer que des deux grands types de temporalité distingués par H. Bergson celui qui intervient ici est de nature non durative: pour le philosophe, ce type de conception du temps, tel qu'il est amputé de la notion de durée et qu'il se conçoit comme un milieu homogène et quantifiable, correspond à une conception spatiale, ou quantitative, de celui-ci²¹.

L'observation du type de temporalité intervenant dans ces énoncés irait donc dans le sens de l'ensemble des observations observées sur le fonctionnement essentiellement quantitatif de *across*.

Conclusion :

Les critères géométrico-topologiques qui sont adoptés par un grand nombre de grammairiens et de linguistes pour rendre compte des différences qui régissent les emplois de *across* et de *through*, s'ils permettent bien la mise à jour de certains traits récurrents dans les nuances d'interprétation qui apparaissent en contexte, offrent néanmoins une vision réductrice des faits. Avec l'intégration dans le fonctionnement des marqueurs de ce qui semble ne se présenter en fait que comme des conséquences (non systématiques, qui plus est) d'opérations plus fondamentales, l'effet prend la place de la cause dans une

²¹ Voir à ce sujet Bergson, 1927.

représentation qui reste de fait essentiellement descriptive. En restreignant l'appréhension des phénomènes à des considérations spatiales, ils limitent les possibilités de représentation de ceux qui n'y ont pas trait, notamment ceux qui relèvent de la question des délimitations qualitatives de X et de Y, dont on a tenté de montrer l'importance dans la distinction entre les deux marqueurs.

Bibliographie :

- BERGSON Henri, 1927 ; *Essai sur les données immédiates de la conscience*. PUF : Paris (rééd. 2007)
- CULIOLI Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations, T1*, Paris : Ophrys
- CULIOLI Antoine, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage, T2*, Paris : Ophrys
- CULIOLI Antoine, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel, T3*. Paris : Ophrys
- CULIOLI Antoine, *et alii*, 1992, *La théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*. Paris : Ophrys
- EVANS Vyvyan ; TYLER Andrea, 2003, *The semantics of English prepositions : spatial scenes, embodied meaning and cognition*. Cambridge : Cambridge University Press
- EVANS Vyvyan ; TYLER Andrea, 2004, "Rethinking English 'Prepositions of Movement' : The Case of *To* and *Through*". *Belgian Journal of Linguistics*, n°18, pp.247-270
- GILBERT Eric, « Ebauche d'une formalisation des prépositions *In*, *On* et *At* », *Cycnos*, Volume 21, n°1, mis en ligne le 25 juillet 2005, URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/document.html?id=11>
- GILBERT Eric, 2006, « Remarques autour de quelques prépositions ». *Antoine Culioli, un homme dans le langage ; originalité, diversité, ouverture*. Paris – Gap : Ophrys
- GILBERT Eric, 2003. « *Across*, *by* et *through*. Considérations sur les conditions de représentation métalinguistique des prépositions », *Anglophonia*, 14, p. 37-61
- JACKENDOFF Ray, 1992, *Languages of the Mind*. Cambridge, Mass.: MIT Press. p.38
- LEE David, 1998, « A tour through *through* ». *Journal of English Linguistics*. v.26, Sage Publications
- SINCLAIR John, 1987, *COBUILD. English Language Dictionary*, Londres – Glasgow : Collins
- TAYLOR John R, 2002, *Cognitive grammar*. New-York : Oxford University Press
- Cambridge University Press. *Cambridge Advanced Learner's Dictionary*. Cambridge University Press, 2008 URL : <http://www.cambridge.org/elt/dictionaries/cald.htm>
- QUIRK Randolph et al, 1985. *A comprehensive grammar of the English language*. London ; New York : Longman
- VANDELOISE Claude, 1993, "Espace et motivation", *Faits de langues*, Volume 1, Numéro 1, p. 181 – 188
- CNRS (éds). *Trésor de la Langue Française informatisé*. URL : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Étude contrastive des erreurs dues aux interférences entre l'arabe (langue maternelle) et le français (langue étrangère) chez les apprenants égyptiens

Résumé : Cet article a pour but de dresser une typologie d'erreurs commises dans les travaux écrits d'apprenants arabes en général et d'apprenants égyptiens en particulier. Sans doute, les erreurs commises en expression écrite chez les apprenants arabes peuvent être dues à différents facteurs : l'attitude de l'apprenant envers l'écriture, sa motivation, son âge, la méthode d'enseignement, l'enseignant, le contenu enseigné, les caractéristiques socio-économiques de l'apprenant etc. Dans notre article, nous allons surtout aborder les erreurs dues aux interférences entre l'arabe (langue maternelle) et le français (langue étrangère). Ainsi, dans une étude contrastive, nous allons nous intéresser aux différences entre les deux langues aux niveaux syntaxique, sémantique, morphologique et orthographique. Ces différences représentent une source de difficultés et d'erreurs pendant l'apprentissage du français langue étrangère.

Abstract : This article aims at exploring the typology of errors in written expression for Arabic students in general and Egyptian learners in particular. Undoubtedly, for Arabic learners, mistakes in writing may be due to various factors: the attitude of the learner toward writing, their motivation, age, the method of teaching, the teachers, and the content taught, the socio-economic background of the learner etc. But, in this article, we are going to approach the errors due to the interferences between Arabic (mother language) and French (foreign language). So, in a contrastive approach, we are going to focus on the differences between both languages at the syntactic, semantic, morphological and orthographic levels. These differences represent a source of difficulties and errors during the process of acquisition of the French language.

Mots-clés : erreur, interférence, théorie contrastive, langue maternelle, langue étrangère.

Keywords: error, interference, contrastive theory, mother tongue, foreign language.

Introduction

En didactique des langues, la relation entre un apprentissage antérieur et un apprentissage nouveau, entre un savoir-faire acquis et un savoir-faire à acquérir justifie le recours à une analyse contrastive. Celle-ci se base sur une description scientifique de

la langue à apprendre, mise en regard avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant, ce qui, selon R. Lado (1957)¹, pourrait fournir les matériaux pédagogiques et les outils les plus efficaces pour l'enseignement des langues, surtout celui de l'écrit. La comparaison entre l'arabe et le français, suivant la même logique, permettrait de prévoir les problèmes d'apprentissage, par confrontation des structures syntaxiques, sémantiques, morphologiques et orthographiques de la langue source (l'arabe) et de la langue cible (le français).

1. Pourquoi une analyse d'erreurs ?

Il est à signaler que « ***l'erreur n'est pas seulement l'effet de l'ignorance, de l'incertitude, du hasard (...), mais l'effet d'une connaissance antérieure qui avait son intérêt, ses succès, mais qui, maintenant, se révèle fausse, ou simplement inadaptée.*** »²

En effet, l'apprentissage d'une langue nouvelle subit l'influence des langues antérieurement apprises et notamment des habitudes structurelles de la langue maternelle. Par conséquent, lorsque l'élève apprend une nouvelle langue étrangère, il peut commettre des erreurs dues à l'interférence avec une première langue étrangère ou avec sa langue maternelle.³

L'influence de la langue maternelle a des effets divers dont l'acquis antérieur peut faciliter ou gêner l'acquisition de la langue étrangère. Ce qui est similaire serait facilement transféré, donc plus facile à apprendre, ce qui est différent donnerait lieu à un transfert négatif - ou interférence - et donc à des erreurs.

Ce facteur doit être pris en considération lors de l'étude de ces erreurs, particulièrement en expression écrite parce que, en français langue étrangère (FLE) ainsi qu'en français langue maternelle (FLM), les erreurs commises par les apprenants se révèlent être « ***porteuses du sens*** »⁴ autant pour l'enseignant que pour l'apprenant.

Avant d'exposer les principes de la théorie contrastive, il est important de bien distinguer entre la langue maternelle et la langue étrangère.

2. Langue maternelle

Une langue maternelle peut se définir comme la langue de la première socialisation d'un enfant. C'est la langue qui est acquise, à en croire Besse (1987),⁵ « ***dès le plus jeune âge par simple interaction avec la mère et plus largement avec l'environnement familial, langue qui est supposée mieux maîtrisée que toute autre acquise ou apprise ultérieurement.*** »

En cas de scolarisation, la langue maternelle est à la fois outil et objet d'étude.

¹ LADO, R., (1957), *Linguistics across Cultures : Applied Linguistics for Language Teachers*, Ann Arbor: The University of Michigan Press.

² BROUSSEAU, G., (1983). « Les obstacles épistémologiques et les problèmes en mathématique », *Recherche en didactique des mathématiques*, 4 (2).

³ Dans notre article, on va surtout mettre l'accent sur l'influence de la langue maternelle.

⁴ TARIN, R., (2006), *Apprentissage, diversité culturelle et didactique. Français langue maternelle, langue seconde ou étrangère*, Tournai : Editions LABOR.

⁵ BESSE, H., (1987). « Langue maternelle, seconde et étrangère », *Le français aujourd'hui*, n° 78, Paris, AFEF, P.13.

3. Langue étrangère

C'est une langue différente de la langue maternelle. C'est une langue inconnue, enseignée et qui est plutôt objet d'étude qu'outil d'étude. Ainsi, c'est une langue choisie.

Développons à présent les principes de la théorie contrastive.

4. La théorie contrastive

L'approche contrastive a vu le jour aux Etats-Unis entre 1915 et 1933 dans l'enseignement de la LM, puis elle s'est étendue dans le domaine de l'enseignement des LE dans la perspective de repérer les causes des difficultés d'apprentissage de ces langues. Mais les chercheurs n'ont pas clairement défini d'objectifs et de procédures d'analyse comparatistes qui pourraient améliorer l'enseignement des langues étrangères. A la fin des années 1950, Lado (1957) conçoit une analyse et des objectifs destinés aux professeurs de langue.

Lado considère que chaque forme est transférable au moment de l'apprentissage puisque l'apprenant tend à reproduire les anciennes habitudes de sa LM dans ses productions en langue cible, **'individuals tend to transfer the forms and meanings, and the distribution of forms and meanings of their native language and culture to the foreign language and culture'**⁶

Donc, cette théorie s'est développée grâce aux travaux de Lado qui essaie dans ses expériences de faire une comparaison entre les termes et les structures dans deux langues (LM et LE) afin de prévoir les difficultés qui peuvent en résulter et envisager ensuite des méthodes pour résoudre ces difficultés, « **By using the results of linguistic and cultural comparison of the native and the foreign languages and cultures, we can pinpoint our research problems...** »⁷

Lado montre que l'usage d'une langue dépend fondamentalement du système d'habitudes langagières que le sujet développe depuis son enfance. Apprendre une nouvelle langue exige donc de développer un nouveau système d'habitudes.

Dans les productions des apprenants apparaissent de nombreuses formes qui sont identifiables comme des formes appartenant à la langue première. La structure grammaticale de la langue première tend, en conséquence, à être transférée à la langue seconde.

La similitude entre les structures de deux langues facilite l'apprentissage. La différence tend à le rendre difficile, dans la mesure où l'apprenant doit changer une habitude enracinée dans son comportement verbal ; elle est ainsi source d'erreurs interlinguales : les interférences.

C'est donc dans une comparaison des langues (et des cultures) source et cible qu'on peut trouver la clef des difficultés et des facilités des apprenants pour acquérir une langue nouvelle. Cette comparaison permet de décrire et de prédire le comportement linguistique des apprenants.

Malgré le rôle important de la théorie contrastive pour détecter et prévoir les difficultés d'apprenants dans leur apprentissage de la langue étrangère, cette vision pose des

⁶ LADO, R., (1957). *Op. cit.* P. 2.

⁷ LADO, R., (1957). *Ibid.* P. 7.

problèmes du fait qu'elle est trop restreinte, dans la mesure où elle ne prend pas en compte l'influence d'autres facteurs. Elle repose sur l'idée que tout est contrôlé par les formes de la langue maternelle. Mais, il faut prendre en considération le fait que ce n'est pas le seul facteur en jeu.

A titre d'exemple, de nombreux apprenants arabes confondent souvent les deux temps principaux du passé (passé composé et imparfait), malgré l'existence de ces deux temps dans leur langue maternelle.

5. Qu'est-ce que l'interférence ?

Selon les linguistes Hamers et Blanc, « ***l'interférence, en didactique de la seconde langue désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible.*** »⁸

Galisson et Coste (1976)⁹ définissent les interférences comme des « ***difficultés rencontrées par l'élève et fautes qu'il commet en langues étrangères du fait de l'influence de la langue maternelle ou d'une autre langue étrangère étudiée antérieurement.*** »

Donc, de ces définitions, on peut déduire que l'interférence se produit quand les apprenants perçoivent et produisent les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue étrangère comme s'ils étaient identiques à ceux de la langue maternelle.¹⁰

- a. Le chômage entraîne la pauvreté sans doute. (Sans doute, le chômage entraîne la pauvreté.)
- b. L'état mauvais économique du pays. (Le mauvais état économique du pays)
- c. Le gouvernement il faut que aide les jeunes. (Il faut que le gouvernement aide les jeunes.)¹¹

Les exemples ci-dessus montrent l'influence de l'arabe concernant l'ordre des constituants de phrase.

6. La comparaison entre l'arabe et le français

Le français et l'arabe sont deux langues qui appartiennent à deux familles différentes : le français descend de la famille Indo-européenne, l'arabe de la famille Chamito-sémitique. Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical.¹²

⁸ HAMERS, J. & BLANC, M., (1983). *Bilinguisme et Bilingualité*, 2^{ème} édition, Bruxelles : Pierre Mardaga, p. 452.

⁹ GALISSON, R. & COSTE, D., (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette, France, P. 291.

¹⁰ Nous ne nous intéresserons pas ici aux inférences liées à l'apprentissage antérieur d'une autre langue étrangère.

¹¹ Les exemples sont tirés des travaux écrits des étudiants de 4^e année, Faculté de pédagogie, Université de Tanta, Egypte.

¹² FESFES, N., (1994). *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse, p. 9.

Les lignes suivantes nous donnent une idée des propriétés linguistiques de la langue arabe qui peuvent causer les difficultés et les erreurs dans les travaux écrits d'apprenants arabes.

6.1. Les propriétés linguistiques de la langue arabe

6.1.1. Caractéristiques orthographiques et phonologiques

1. La langue arabe se caractérise par un système alphabétique orienté de droite à gauche et les lettres n'ont pas de formes majuscules.

2. Le système phonémique de l'arabe se caractérise par sa richesse consonantique et sa pauvreté vocalique du fait qu'il existe 26 phonèmes consonantiques et six voyelles dont trois brèves (a-i-u) et trois longues (aa-ii-uu). On note aussi l'absence de quelques phonèmes comme [p] et [v].

3. En arabe, la langue écrite est la transcription de la langue orale. C'est une langue *grapho-phonétique*.

6.1.2. Caractéristiques morphologiques

1. La conjugaison verbale est relativement pauvre comparée à celle du français. Le verbe arabe n'a que deux paradigmes de base de conjugaison distinguant non pas le temps, mais l'aspect (accompli, inaccompli). Les formes verbales composées n'existent pas en arabe. De plus, pour chaque conjugaison, les flexions préfixées ou suffixées apportent des informations sur le genre (masculin ou féminin) et le nombre (singulier, duel ou pluriel) des trois personnes distinguées (1^e, 2^e, 3^e), de sorte qu'une conjugaison peut comporter jusqu'à 13 formes différentes.

2. Les flexions portées par les noms et les adjectifs (ainsi que par de nombreux pronoms) peuvent être des marques de genre (féminin ou masculin), de nombre (singulier, duel, pluriel), de cas (sujet, direct, indirect) et de détermination.

6.1.3. Caractéristiques syntaxiques

1. L'arabe a une tendance à la cliticisation. Des conjonctions de subordination, des conjonctions de coordination et des prépositions sont procliticisées, et le pronom complément d'objet est encliticisé, comme l'illustre l'exemple suivant. Les éléments clitiques sont séparés en translittération par le symbole '#' :

(1). *Wa# li #yaktubuu # hu*

(COORD)#(CONJONCTION)#(V) SUBJONCTIF#(PRO)

et #pour#écrivent#il

'Et pour l'écrire'

Cet exemple montre que le verbe *yaktubuu* (يكتبوا) est employé au présent du subjonctif, 3^{ème} personne du masculin pluriel, la base verbale est /yaktubu/ (يكتب) et la racine /ktb/ (كتب). Le pronom sujet n'est pas réalisé. En position proclitique, on utilise la conjonction

2. L'arabe se classe comme une langue à ordre des mots mixte : ni fixe, ni entièrement libre, où l'ordre des mots peut changer sans modifier le sens de la phrase.

3. L'arabe standard moderne¹³ omet systématiquement la réalisation morphologique du pronom sujet. Le verbe s'accorde en personne, genre et nombre avec le pronom omis, comme le montre l'exemple suivant. Le pronom correspondant est mis entre accolades :

(2). **katabuu** {*humu*} vs **katabna** {*hunna*}

(V)PASSE.3.MASC.PL (V) PASSE.3.FEM.PL

ont écrit {ils} ont écrit {elles}

` Ils ont écrit.' (كتبوا) ` Elles ont écrit.' (كتبن)

4. L'arabe a une tendance à la parataxe. De fait, on peut trouver des propositions asyndétiques qui constituent des phrases complexes sans une conjonction de coordination ou bien une conjonction de subordination.

(3). **raʔaa ʔj+u al+awlaad+a jalhuuna** {*humu*}

(V)PASSE (N)+NOM DEF+(N)+ACC (V)PRESENT

a vu Aly les enfants s'amuser {ils}

lit. Aly a vu les enfants ils s'amuser

'Aly a vu les enfants en train de s'amuser.' (رأى على الأولاد يلعبون)

La tête syntaxique de la proposition coprédicat objet est le verbe **jalhuuna**. La proposition asyndétique n'est introduite ni par une conjonction de coordination ni une conjonction de subordination.

5. Dans le script de l'arabe, la marque du défini est réalisée par un morphème, préfixé (*al*) et non par des mots autonomes. Ainsi, la marque de l'indéfini est réalisée par un signe diacritique fusionné au signe de la voyelle courte, c'est le signe appelé **tanwiin**.

(4). **al+awlaad +u** vs ʔawlaad+u+n

DEF+(N)+NOM (N)+NOM+INDEF

les enfants **des** enfants

L'article défini (ال) [al] est invariable, de sorte que seules les marques flexionnelles des noms ou adjectifs et les accords entre les constituants permettent d'identifier le genre ou le nombre.

¹³ L'arabe standard moderne (ASM est une forme un peu différenciée de l'arabe classique, et qui constitue la langue écrite de tous les pays arabophones. C'est la langue employée aussi dans la plupart des écrits administratifs, médiatiques, scientifiques, techniques, littéraires ainsi que dans la majorité des journaux télévisés.

6.2. Les niveaux de comparaison entre l'arabe et le français

6.2.1. Au niveau syntaxique

A ce niveau, on peut trouver beaucoup des problèmes qui relèvent de la LM et qui se traduisent en LE. Il s'agit par exemple de la confusion des genres (M/F), qui entraîne par la suite des problèmes de déterminants, d'accord d'adjectifs ou de participe passés, etc.

Ces interférences sont dues à l'application des modalités de l'ordre, de l'accord, des temps, etc., appartenant au système de la langue maternelle ou de la langue dominante, à des segments équivalents de la langue cible, sans respecter les normes de cette langue. En général, les modalités grammaticales de la langue sont négligées, faute de modèle équivalent dans la langue maternelle.

6.2.1.1. L'emploi de l'article

Les apprenants du français langue étrangère (FLE) commettent souvent deux types d'erreurs au niveau des déterminants :

- 1) l'omission d'un article devant un substantif ;
- 2) l'emploi d'un déterminant à la place d'un autre.

L'omission est due à la complexité du système français de l'article et de ses modalités qui est bien souvent responsable des confusions des apprenants arabes : en arabe, l'apprenant n'utilise qu'un seul article défini qui ne marque ni le genre ni le nombre, et devant les substantifs indéfinis, on n'appose aucun article ou marqueur correspondant à l'article indéfini en français.

Pour ce qui est du second problème, nous pensons que la différence entre l'arabe et le français est aussi la cause principale de l'emploi d'un déterminant au féminin pour un nom masculin et inversement.

A titre d'exemple, l'apprenant arabe met l'article indéfini féminin devant le mot « **avion** » au lieu de l'article indéfini masculin car ce mot en arabe est un nom féminin.

Ainsi, pouvons-nous noter que la confusion des articles en français est due, d'une part au choix des apprenants qui varie selon leur concept de défini et d'indéfini, de même selon leur considération du genre des noms à déterminer, et à la différence entre les deux systèmes linguistiques d'autre part.

6.2.1.2. Problèmes de prépositions

Les apprenants arabes rencontrent également des difficultés concernant l'utilisation des prépositions en français. Nous pensons que ces problèmes sont dus soit à un phénomène d'interférence linguistique, soit à une acquisition incomplète de prépositions en français.

(1) a. Le professeur enseigne les étudiants.

L'apprenant arabe n'utilise pas de préposition avec verbe « **enseigner** » dans cette phrase car le verbe « **enseigner** », en arabe, s'utilise sans préposition ce qui pourrait expliquer la chute de « **à** ».

b. Dans certaine époque

Dans l'exemple (1b), l'apprenant utilise la préposition « **dans** » à la place de « **à** » car dans sa langue maternelle (l'arabe), la préposition « **à** » n'indique que de relations spatiales. En revanche, pour exprimer des relations temporelles l'arabe utilise la préposition « dans ». De même, dans le tableau suivant, nous observons bien l'interférence entre l'arabe (LM) et le français (LE).

Equivalence en français	Interférence de l'arabe	Equivalence en français	Interférence de l'arabe
- Avoir peur pour quelqu'un	- *Avoir peur sur quelqu'un	- Inquiet de sa santé	- *Inquiet sur sa santé
- Parler du film	- *Parler sur le film	- Attaquer quelqu'un	- *Attaquer sur quelqu'un
- Ce livre est à toi	- *Ce livre est pour toi	- Il vient manger	- *Il vient pour manger
- Aller lui parler	- *Aller pour lui parler	- Il sort par cette porte	- *Il sort de cette porte
- Acheter à l'épicerie	- *Acheter de l'épicerie	- Il se marie avec une française	- *Il se marie d'une française
- Il applaudit les musiciens	- *Il applaudit aux musiciens	- Acheter à prix élevé	- *Acheter avec un prix élevé

Tableau 1 : L'interférence entre l'arabe et le français au niveau des prépositions

Du tableau précédent, on peut déduire que l'apprenant de langue étrangère essaie souvent de construire ses phrases en tenant compte du sens plus que de la forme, il compare la signification associée aux prépositions dans la langue maternelle et dans la langue étrangère sans tenir compte des différences de structures entre les deux langues. Il s'avère que certaines prépositions ont la même signification dans les deux langues, mais elles n'entretiennent pas forcément de relations syntaxiques semblables. Ceci constitue donc une des sources de difficultés et d'erreurs.

6.2.1.4. L'infinitif

L'infinitif présente un problème de compréhension et d'emploi pour les apprenants arabes car la forme de l'infinitif n'existe pas en arabe, et ce qu'on appelle le masdar (المصدر) est différent :

En arabe : Le masdar du verbe « travailler » est le mot « العمل = le travail ». Ça veut dire « **Le nom d'action** »¹⁴ ou le nom du verbe. Par contre, en français, c'est *travailler* qui est

¹⁴ JAMES-G., (1962). « L'Infinitif sémitique », *Journal des savants*, Vol. 2, N. 1, p. 187.

Définition de l'infinitif en arabe : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1962_num_2_1_1031, Site internet consulté le 4/5/2010, à 11h.

- a. Les jeunes espèrent travailleront.. (**travailler**)
- b. Il faut ne touche pas.. (**ne pas toucher**)
- c. Pour réalisé tous les travaux... (**réaliser**)
- d. Nous devons toujours se laver la main. (**nous laver**)
- e. Les jeunes qui travaillent à l'étranger accepter le salaire minimum. (**acceptent**)
- f. Il faut utilise.. (**utiliser**) g. ...pour vivre et mariage. (**se marier**)

Les exemples ci-dessus illustrent différents types de problèmes concernant l'emploi de l'infinitif français chez l'apprenant égyptien en particulier et l'apprenant arabe en général.

6.2.2. Au niveau sémantique

Les exemples suivants montrent bien que, pendant son apprentissage de la langue étrangère, l'apprenant égyptien ne peut pas effectuer de limitation du recours mental à la traduction dans sa langue maternelle (l'arabe). Par conséquent, il produit des phrases, en langue étrangère, différentes de celle du locuteur natif, contenant un transfert d'éléments de sa langue maternelle.

- a. Les jeunes ne trouvent pas d'envie dans la vie. (**Les jeunes n'ont pas d'envie de vivre**)
- b. Le rôle de citoyens est de dire leurs avis. (**Le rôle de citoyens est d'exprimer leurs avis**)
- c. Le chômage se trouve dans toute place. (**Il y a du chômage partout**)
- d. Le progrès technologique utilise les machines au lieu des gens. (**Le progrès technologique favorise l'utilisation des machines**)
- e. Les jeunes cherchent une occasion d'aller à un autre pays pour travailler. (**Les jeunes cherchent du travail partout ailleurs**).
- f. Le gouvernement a mis beaucoup de vaccins pour la grippe A(H1N1). (**Le gouvernement a conçu une campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1)**)

6.2.3. Au niveau morphologique

En fait, il est difficile de fournir une explication unique à un type donné d'erreurs morphologiques. Mais, il est à remarquer que le contact du système linguistique second avec la langue maternelle est une cause, parmi d'autres, qui peut constituer l'un des fondements de ce genre d'erreurs. Bien sûr, il y a des erreurs de ce genre, qui sont dues à la mauvaise assimilation du système même de la langue cible.

¹⁵ Définition de l'infinitif en français : <http://dictionnaire.sensagent.com/l/infinitif/fr-fr/>, Site internet consulté le 4/5/2010, à 10h.30.

6.2.3.1. Problèmes de genre

Le genre est différent d'une langue à une autre : ce qui est féminin en arabe, par exemple, peut être masculin en français, et vice-versa. Cela représente une source d'erreurs dans ce domaine. Dans les exemples ci-dessous, on observe que les apprenants arabes conservent le genre de leur langue maternelle, et le transposent en français tel qu'il est. Ce qui provoque à son tour la confusion constante dans l'usage du déterminant.

Substantifs masculins en arabe, féminins en français			
En arabe	En français	En arabe	En français
Un maladie (مرض)	Une maladie	Un société (مجتمع)	Une société
Un personne (شخص)	Une personne	Un source (مصدر)	Une source
Un fissure (شق - صدع)	Une fissure	Un cause (سبب)	Une cause
Un solution (حل)	Une solution	Un partie (جزء)	Une partie
Substantifs féminins en arabe, masculins en français			
En arabe	En français	En arabe	En français
Une cas (حالة)	Un cas	Une problème (مشكلة)	Un problème
Une résultat (نتيجة)	Un résultat	Une métier (حرفة - مهنة)	Un métier
Une chômage (بطالة)	Un chômage	Une visage (وجه - طلعة)	Un visage
Une plan (خريطة - خطة)	Un plan	Une désert (صحراء)	Un désert

Tableau 2 : L'interférence entre l'arabe et le français dans le genre (féminin, masculin)

6.2.3.2. Omission de (être) et (avoir) et confusion entre les deux

L'emploi des auxiliaires (être) et (avoir) est compliqué pour un apprenant étranger en général, et un apprenant arabe en particulier. En arabe, au présent, l'équivalent de (être) et (avoir), en tant que verbes copules, n'existe pas. C'est la raison pour laquelle les erreurs d'apprenants dans ce domaine sont fréquentes.

Ex. a. *Le chômage un problème qui fait face les jeunes. (Le chômage est un problème...)*

b. *La pauvreté non seulement un résultat du chômage, ... (La pauvreté est ...)*

c. *Les jeunes sont besoin de réaliser leurs buts. (Les jeunes ont besoin ...)*

d. *Le chômage un phénomène international. (Le chômage est ...)*

e. *Je pour le vaccin. (Je suis ...)* f. *Il est faim. (Il a faim)*

6.2.4. Au niveau de l'orthographe

L'orthographe est la manière d'écrire les mots d'une langue conformément au système de transcription de cette langue et suivant les rapports établis avec la morphologie, la syntaxe et le lexique de cette même langue.

En faisant la comparaison entre l'arabe et le français, on remarque que le système arabe est grapho-phonétique, ce qui signifie qu'on écrit ce qu'on prononce et inversement. (sauf, bien sûr, cas d'exception).¹⁶

Selon Catach, « **la correspondance entre le son et le signe, le signe et le son, une fois connue, permet pratiquement de se délivrer de tout souci de correction, tel que nous le connaissons en France.** »¹⁷ Par contre, ce qui caractérise la langue française, c'est la non adéquation grapho-phonétique, le fait qu'à un phonème ne corresponde pas forcément une lettre et vice-versa. C'est pourquoi, on peut dire que « **l'orthographe du français est une orthographe difficile, et elle restera.** »¹⁸

En arabe, bien sûr, nous avons des difficultés d'orthographe : celles de la «hamza» et des voyelles courtes¹⁹ qui se prononcent, mais qu'il n'est pas nécessaire d'écrire. Mais pour les apprenants arabophones, il y a une confusion constante entre la lettre et le son comme dans les exemples suivants :

[a~] : en, em, an, am ; [E~] : in, ain ; [t] : t, th ; [o] : o, au, eau ; [a] : a, à.

A titre d'exemples, on cite :

(Chomage (chômage), Pauverté (pauvreté), Jouer (jouer), Mond (monde), Reason (raison), Becoupe (beaucoup), Plusieurs (plusieurs), Tromber (tromper)...etc.

6.2.4.1. Les majuscules et les minuscules

Les travaux écrits d'apprenants arabes prouvent bien une négligence de la majuscule au début de chaque phrase d'une part et un mélange entre les majuscules et les minuscules à l'écriture même du mot d'autre part (ex. l'état (l'Etat), malaDe (malade), jeunes Egyptiens (jeunes égyptiens), égypte (Egypte), Il Faut (Il faut), chôMage (chômage), etc.)

En effet, en arabe, les lettres n'ont pas de formes majuscules. Par contre, en français, la lettre majuscule se trouve au début d'une phrase, après un point et aussi dans les noms propres. Bien sûr, il y a d'autres cas, dans lesquels nous pouvons employer la lettre majuscule, comme les titres d'ouvrages, ou les mots essentiels du texte, etc.

¹⁶ En arabe, on écrit des lettres dans certains mots et on ne les prononce pas comme dans le mot (عمرو) pour distinguer entre les deux mots : (عمرو) et (عمر). Il y a d'autres cas où l'on prononce des lettres mais elles ne sont pas écrites comme dans : (الذي التي ذلك هذا).

¹⁷ CATACH, N., (1978), *L'orthographe*, coll. « Que sais-je? », P.U.F., Paris, France, P. 3.

¹⁸ CATACH, N., (1978), *Ibid.*, p. 96.

¹⁹ En arabe, les voyelles courtes sont : (u, a, i) (الضمة), (الفتحة), (الكسرة).

6.2.4.2. La ponctuation

Nous savons tous « **que les signes généraux de la ponctuation sont universels, [...], même si les usages précis, passés et présents sont multiples. (...), les «points», extra-alphabétiques, sont essentiellement des unités syntaxiques [...].** »²⁰

Selon Catach, « **Nul aujourd'hui ne songerait sérieusement à remettre en cause l'importance de la ponctuation, tant sur le plan de l'aide à la lecture et à l'expression, que de la clarté des idées et de l'« écriture» au sens large du terme [...].** »²¹

La langue arabe ancienne s'est passée de ponctuation durant plusieurs siècles. Mais, dans les temps modernes, la ponctuation est devenue nécessaire à la lecture et à l'écriture de l'arabe, comme toutes les langues. Mais, les règles de ponctuation étaient – et sont jusqu'à nos jours – négligées dans l'apprentissage de l'arabe comme langue maternelle durant tous les cycles de l'enseignement (à l'école et à l'université). Cette réalité a fait que les apprenants ne savent pas comment utiliser la ponctuation quand ils apprennent une langue étrangère. De même, les apprenants arabes n'utilisent pas en général la ponctuation en arabe, ou bien ils l'utilisent d'une manière incorrecte.

Parmi les erreurs récurrentes dans ce domaine, on rencontre: l'absence de la majuscule, l'absence de la virgule ou bien un usage erroné de la virgule ; l'absence du point à la fin de phrase ; l'absence du point d'interrogation à la fin d'une question, etc.)

Conclusion

Dans cet article, on a montré que la langue maternelle joue un rôle considérable dans l'apprentissage de la langue étrangère. Elle peut être considérée comme obstacle ou aide pendant l'apprentissage de langue étrangère. Les erreurs récurrentes dans les travaux écrits d'apprenants arabes prouvent que l'interférence de la langue maternelle est une source d'erreurs, du fait que les apprenants arabes utilisent, dans l'apprentissage de la langue étrangère, les traits syntaxique, sémantique, morphologique ou orthographique propres à leur langue maternelle.

Bien sûr, les interférences ne constituent pas les seules sources d'erreurs, mais il ne faut pas négliger l'influence de la langue maternelle dans ce domaine. L'analyse de ces interférences ou de ces erreurs est utile dans une certaine mesure afin d'anticiper les domaines des difficultés linguistiques, ou autres, chez les apprenants. Ainsi, les différences entre deux langues peuvent être étudiées, ainsi que les ressemblances, pour former une base de comparaison utile et fructueuse.

²⁰ CATACH, N., (1994). *La ponctuation : histoire et système*, coll. « Que sais-je? », P.U.F., Paris, p. 6.

²¹ CATACH, N., (1994). *Ibid.*, p.3.

Bibliographie

- AL-ATTRACHE, R., (2003), *Analyse d'erreurs en traduction français-arabe : Etudiants arabophones et francophones à Damas (centre culturel français) et à Lyon (Université Lumière Lyon 2)*, Thèse de doctorat, Université Lumière – Lyon 2, France.
- BACCOUCHE, T., (2003), « La langue arabe : Spécificités et évolution ». In M. N. Romdhane, J. E. Gombert & M. Belajouza (Eds.), *L'apprentissage de la lecture: Perspectives comparatives* (pp. 377-386). Rennes : PUR.
- BAYOU, A., « Analyse d'erreurs dues aux interférences « français/arabe » », Académie de Montpellier, CASNAV, crdp.ac-bordeaux.fr/cddp40/enaf/difficultes-francais-arabe.pdf, Site consulté le 16/12/2009, à 17h.30.
- BELKACEM, H., (2009), « Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite d'élèves de terminale », *Synergies Algérie*, n° 4, pp. 281-294.
- BESSE, H., (1987), « Langue maternelle, seconde et étrangère », *Le français aujourd'hui*, n°78, Paris, AFEF.
- BESSE, A.-S., (2007), *Caractéristiques des langues et apprentissage de la lecture en langue première et en français langue seconde : perspective évolutive et comparative entre l'arabe et le portugais*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, France.
- BOURDETTE, M., « Qu'est-ce qui peut poser problème en français pour l'élève arabophone nouvellement arrivé en France ? », <http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp40/enaf/difficultes-francais-arabe.pdf>, Site internet consulté le 23/11/2009, à 16h.
- BROUSSEAU, G., (1983), « Les obstacles épistémologiques et les problèmes en mathématique », *Recherche en didactique des mathématiques*.
- CATACH, N., (1978), *L'orthographe*, coll. « Que sais-je? », P.U.F., Paris, France.
- CATACH, N., (1994), *La ponctuation : histoire et système*, coll. « Que sais-je? », P.U.F., Paris, France.
- DUGAND, P. & HUVET, A., « Les difficultés spécifiques du français oral et écrit », http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/primo/primo_outils_diffra.htm, Site consulté le 20/12/2009, à 14h.
- EL KASSAS, D., (2005), *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue*, Thèse de doctorat, Université Paris 7 – Denis Diderot, France.
- FESFES, N., (1994), *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse.
- GALISSON, R. & COSTE, D., (1976) ; *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette, France.
- GERHARD, N. & DIETRICH, N., (1982), "Error analysis, contrastive linguistics and second language learning : « ... the primary and main cause of learners' errors is the difference between L1 and L2. »", *papers from 6th International congress of applied linguistics*, Lund, [special Issue of I.R.A.L.], Heidelberg, Julius Gross.
- HAMERS, J. F. & BLANC, M., (1983), *Bilinguisme et Bilinguisme*, 2^{ème} édition, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- JAMES-G., (1962), « L'Infinitif sémitique », *Journal des savants*, Vol. 2, N. 1, p. 187.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1962_num_2_1_1031, Site internet consulté le 4/5/2010, à 11h.

LADO, R., (1957), "*Linguistics across Cultures : Applied Linguistics for Language Teachers*", Ann Arbor: University of Michigan Press.

MOHAMED, H., (2007), « Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français », *Synergies Monde arabe*, n° 4.

RADHWAN, A., « Ressemblances et divergences : obstacles ou aides pour l'acquisition / apprentissage des langues étrangères - Le cas d'une étude contrastive « français-arabe ». » Université de Sanaa-Yémen. Site consulté le 4/11/2009, à 18h.30.

RISTEA, P. M., (2006), *Erreurs et apprentissages : le rôle de l'erreur dans l'apprentissage du français langue étrangère*. Thèse Université Lumière Lyon 2, Centre de langues

TARIN, R., (2006), *Apprentissage, diversité culturelle et didactique. Français langue maternelle, langue seconde ou étrangère*. Tournai : Editions LABOR.

L'Internet au service de l'enseignement du français aux arabophones : <http://www.contrastive.fr> : http://fr.wikipedia.org/wiki/Linguistique_contrastive, Site consulté le 28/11/2009, à 7h.30.

Définition de l'infinitif en français : <http://dictionnaire.sensagent.com/l/infinitif/fr-fr/>, Site internet consulté le 4/5/2010, à 10h.30. lb.refer.org/berry/programme/dist.htm, Site consulté le 12/10/2009, à 14h.

Tableau de l'alphabet de la translittération phonétique

a	ا	m	م
b	ب	n	ن
d	د	q	ق
h	ه	r	ر
j	ي	s	س
k	ك	z	ز
l	ل	w	و
ʔ	ء	ʕ	ع

Voyelles longues	
aa	ا
uu	و
ii	ي
Voyelles courtes	
u	الضمة
a	الفتحة
ي	الكسرة
Tanwiin	
un	نون
an	ان
in	ين

III

Cahiers du CRISCO

Cahiers de recherche linguistique diffusés par le CRISCO depuis 2000. Les *Cahiers du CRISCO* sont distribués gratuitement.

A. Cahiers 1-12 en format papier

n°1	Jacques FRANÇOIS, <i>Sur la grammaire de van Valin</i> (septembre 2000)
n°2	Véronique LENEPVEU, <i>Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique</i> (janvier 2001)
n°3	Jacques FRANÇOIS & Hansjakob SEILER, <i>Gespräche über Hansjakob Seilers Universalienforschung</i> (mai 2001, version originale en allemand)
n°4	Denis RAMASSE, <i>L'intonation des phrases présentant un détachement à gauche en français : une première approche</i> (juin 2001)
n°5	Heike BALDAUF, <i>Voyage au bout de la langue : quelques remarques sur des énoncés minimaux</i> (mars 2002)
n°6	Jacques FRANÇOIS (avec la participation de Hansjakob SEILER, <i>La faculté de langage et les universaux : perspectives fonctionnalistes actuelles</i> (mars 2002)
n° 7	Catherine CAMUGLI GALLARDO, <i>La langue des jeunes en Italie — Guide à une enquête de terrain</i> (mars 2002)
n° 8	Jacques FRANÇOIS, <i>La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle</i> (mai 2002)
n° 9	Valeriano BELLOSTA von COLBE & Jacques FRANÇOIS, <i>Windowing of attention and the core-periphery boundary</i> (septembre 2002)
n° 10/1	Maxi KRAUSE, <i>AUS, élément prépositionnel, élément constitutif de particules diverses et particule verbale</i> (septembre 2002)
n° 10/2	Maxi KRAUSE, <i>VON, préposition et élément constitutif d'adverbes et de tournures adverbiales</i> (octobre 2002)
n° 10/3	Maxi KRAUSE, <i>BEI, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule verbale</i> (novembre 2002)
n° 10/4	Maxi KRAUSE, <i>MIT, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule adverbiale</i> (novembre 2002)
n° 11	Richard RENAULT, <i>Morphosyntaxe des participes finnois</i> (décembre 2002)
n° 12	Dominique LEGALLOIS (coordination), <i>Unité(s) du texte</i> [Journée Scientifique du CRISCO, 6 décembre 2002] (juin 2003)

B. Cahiers 13-29 téléchargeables sur le site du CRISCO : www.crisco.unicaen.fr

- | | |
|------|---|
| n°13 | Jacques FRANÇOIS (dir.), <i>Aspects de la « Role and Reference Grammar »</i> [Journée Scientifique du CRISCO, 14 mars 2003] (septembre 2003) |
| n°14 | Jacques FRANÇOIS, Jean-Luc MANGUIN & Bernard VICTORRI, <i>La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire</i> (octobre 2003) |
| n°15 | Emmanuelle ROUSSEL, <i>Le commentaire associé au passif anglais</i> (février 2004) |
| n°16 | Corinne OZOUF, <i>Caractère différentiel et relation d'équivalence entre voir et regarder</i> (juin 2004) |
| n°17 | Jean-Luc MANGUIN & Jacques FRANÇOIS (coordination), <i>Le Dictionnaire Electronique des Synonymes du CRISCO – Un mode d'emploi à trois niveaux</i> (juillet 2004) |
| n°18 | Dominique LEGALLOIS & Song-Nim KWON, <i>Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence</i> (janvier 2005) |
| n°19 | Jacques FRANÇOIS, <i>Les bases épistémologiques des grammaires cognitives et 'néo-fonctionnelles'</i> (juin 2005) |
| n°20 | Jacques FRANÇOIS, <i>Le fléchage synonymique de la polysémie verbale</i> (octobre 2005) |
| n°21 | Dominique LEGALLOIS & Jacques FRANÇOIS (coordination), <i>Autour des grammaires de constructions et de patterns</i> (janvier 2006) [avec la participation de Philippe GREA et Morgane SENECHAL] |
| n°22 | Odile BLANVILLAIN, <i>Le marqueur SUCH en anglais contemporain – Anaphore qualitative et identification notionnelle</i> (mai 2006) |
| n°23 | Jacques FRANÇOIS & Ahmed BRAHIM (coordination), <i>Morphosyntaxe et sémantique du verbe</i> (novembre 2007) |
| n°24 | Jacques FRANÇOIS, <i>Une approche diachronique quantitative de la polysémie verbale</i> (janvier 2008) |
| n°25 | Mayu SHINTANI, <i>Une vision rhétorique des expressions BOUT et HASHI – universalité cognitive et comparaison entre français et japonais</i> (février 2008) |
| n°26 | Jacques FRANÇOIS, <i>Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents</i> (septembre 2008) |
| n°27 | Lise HAMELIN, <i>L'alternance entre complémentation ditransitive et complémentation prépositionnelle : étude des marqueurs to et for</i> (mai 2009) |
| n°28 | Lise HAMELIN (coordination), <i>Travaux des doctorants du CRISCO 2008-2009</i> (octobre 2009) |
| n°29 | Jacques FRANÇOIS, <i>L'attestation des combinaisons lexicales à l'aide de la base de données FRANTEXT</i> (janvier 2010) |